



« L'Orme de brume »  
Photo : Lisette Proulx

# L'écho

Bulletin d'information de Compton  
Octobre 2003 - Volume 12 - numéro 9

**Avis important**  
**Collecte sélective,**  
**voir en page 2.**

## Dans ce numéro

« Suspense » électoral	3
Vote électronique	4
<b>Élections à la mairie le 2 novembre</b>	<b>6-7</b>
<b>Le nouveau conseil municipal de Compton</b>	<b>7-9</b>
Écho du maire	10
Mêle-toi de tes affaires municipales	12-16
Écho de l'école Louis St-Laurent	18
Le Gros Pierre et le Centre d'interprétation de la vache	
Rallye photo	19
Écho de la bibliothèque	20
Écho du lecteur	21
Sécurité à l'Halloween	22
Prudent Laflamme	23
Clubs / Associations	24-25
Centre communautaire	26
Pour nous joindre	27

Les Comptonnois  
**iront aux urnes**  
le 2 novembre prochain!

- **Deux candidats se présentent au poste de maire : Fernand Veilleux et Gérard Largy**
- **Le nouveau conseil municipal de Compton est élu par acclamation !**

- Tous les détails dans le Spécial Élection, pages 4-9.

*Voter aux élections municipales, c'est voter pour son milieu de vie.*

**VOTE PAR ANTICIPATION** : le **dimanche 26 octobre** de 12h00 à 20h00 au Manoir de Chez Nous, 4 chemin de la Station, Compton

**SCRUTIN** : le **dimanche 2 novembre** de 9h00 à 19h00 à l'École primaire Louis-St-Laurent, accès par l'entrée du chemin de Hatley (secteur Coop et Centre communautaire).

**COMMISSION DE RÉVISION** : le **samedi 18 octobre** de 10h00 à 17h30 et le **lundi 20 octobre** de 19h00 à 22h00 à l'Hôtel de ville, au 3 chemin de Hatley

**Pour voter, votre nom doit** être inscrit sur la liste électorale. Pour les inscriptions, les corrections ou les radiations de nom sur la liste électorale, vous devez vous présenter devant la Commission de révision afin de rectifier la situation et présenter deux documents : l'un mentionnant le nom et la date de naissance et l'autre le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.

# Aidez

## Le club lions de Compton.

en vous abonnant à LOTOMATIQUE !

Le Club Lions de Compton vient en aide aux jeunes, aux malades, aux personnes dans le besoin et à la communauté. Il octroie aussi des dons pour aider les gens souffrant de problèmes de la vue.

Chaque abonnement LOTOMATIQUE vendu par Les Lions rapporte au Club des commissions sur les ventes de plus de 12 % qui contribuent au financement de nos activités.

### En vous abonnant à LOTOMATIQUE,

- Plus besoin d'acheter vos billets à chacun des tirages;
- Plus besoin de vérifier vos numéros à chaque tirage;
- Plus besoin de vous déplacer pour réclamer les lots gagnants, vous les recevez par la poste.
- NOUVEAUTÉ : vous pouvez même payer en 2 ou 4 versements pour un abonnement individuel!



ABONNEZ-VOUS  
À LA CHANCE  
ET AIDEZ-NOUS!



UTILISEZ LE FORMULAIRE D'ABONNEMENT INSÉRÉ DANS L'ÉCHO DE COMPTON. IL EST DÉJÀ IDENTIFIÉ AU NUMÉRO ET AU NOM DU CLUB LIONS DE COMPTON.

Le Club Lions de Compton remercie toutes les personnes qui contribueront à sa campagne de financement.

Pour des renseignements supplémentaires ou obtenir de l'aide pour remplir le formulaire, n'hésitez pas à contacter Janet ou René Mégré au (819) 835-9175 ou Lotomatique, Loto-Québec au numéro sans frais: 1 800 361-8095. MERCI!

### Portes ouvertes

Le dimanche  
26 octobre  
de 12 h à 17 h

**CENTRE de TRI et de  
RÉCUPÉRATION de la  
région sherbrookoise**

2180, rue Claude-Greffard  
à Sherbrooke

- Visite guidées
- Animation
- Stand d'information

**Bienvenue à toute la population !**

( Le chemin Greffard rencontre la rue Queen Nord entre l'autoroute 10 et le chemin des Écossais. Si on se dirige vers l'arrondissement de Brompton, Greffard est sur la gauche. )

## DÉNEIGEMENT ET PELOUSE VEILLEUX

ESTIMATION GRATUITE



**Informations : Tommy Veilleux**

Message : 835-0877

Cellulaire : 572-3806

6740, Rte Louis-S. St-Laurent, Compton

- Déneigement
- Épandage de sable et sel
- Tonte de pelouse
- Rotoculteur
- Transport de petites quantités de terre, sable et gravier
- Transport bois de chauffage

## Avis important

# Collecte sélective

*Veillez prendre note qu'il n'y aura pas de service de collecte sélective à Compton, les journées suivantes.*

*Le lundi 20 octobre  
(territoire desservi : secteur Compton)*

*Le mardi 21 octobre  
(territoire desservi : secteur sud)*

*Le mercredi 22 octobre  
(territoire desservi : secteur Station)*

**Merci de votre collaboration.**

## Important notice

# Curbside recycling

*Please take notice that there will be no service of curbside recycling in Compton, on:*

*Monday, October 20th (Compton area)  
Tuesday, October 21st (South area)  
Wednesday, October 22nd (Station area)*

**Thank you for your cooperation.**

## EXCAVATION CAMIL BARRETTE INC.

- Pelle hydraulique
- Travaux agricoles & forestiers
- Godet drainage
- Godet fossé



**8260 Rte. Louis-S. St-Laurent  
Compton, Qué. J0B 1L0**

R.B.Q. 8272-0814-57

Tél. : 849-6823

Cell : 572-2808

Pag. : 577-8764

## « Suspense » électoral

Texte : Lisette Proulx

Midi, le vendredi 10 octobre. Dernier jour pour produire une déclaration de candidature. Le délai : 16 h30. Sur le bureau de la directrice des élections, un seul candidat au poste de maire : Fernand Veilleux. Et seulement quatre candidats pour les six sièges de conseillers. Décidément, on ne se rue pas aux portes de l'hôtel de ville de Compton pour les élections 2003.

Voyant que gérer à cinq ne serait pas une mince affaire, le maire sortant et des acolytes conseillers parcourent les chemins de la Municipalité à la recherche de volontaires. Et ça fait plusieurs jours qu'ils courent. Plusieurs citoyens sont abordés, mais refusent catégoriquement. Certaines personnes hésitent, puis se ravisent. Au matin du dernier jour, il n'y a encore aucun preneur. La tension monte.

Finalement, grâce au ciel, à la chance ou à une habile argumentation, en fin de journée du vendredi, à minuit moins cinq comme on dit, deux citoyens acceptent de se présenter aux sièges vacants. Un air de célébration souffle alors dans les corridors de la mairie. Ouf ! Un conseil bien rempli, nul besoin d'élection, on peut tous retourner à la maison...

« Pas si vite ! » semble dire Gérard Largy vers 16 h 20, quand tout pimpant, l'homme de 80 ans se présente au bureau de la présidente d'élection. Coup de théâtre ! Dignement, sans hésiter, et bien conscient de son effet, le voilà qui dépose sa candidature au poste de maire. « La démocratie va jouer. » dit le légendaire Largy en quittant les lieux sans se retourner.

Compton ira donc se voter un maire aux urnes électroniques le 2 novembre prochain. Et d'ici là, Gérard Largy nous invite à réfléchir. « Je ne désire pas devenir maire de Compton, je veux que les citoyens prennent leurs responsabilités et qu'ils exercent leur droit à la démocratie ». Le fait que cette élection « réflexion » coûtera environ 6000 \$ aux contribuables ne le fait pas hésiter. « C'est le prix de la démocratie » s'empresse-t-il de signifier.

En tout cas, je me suis dit qu'à ce prix là, j'étais mieux de me forcer en maudit pour réfléchir ! Question de rentabiliser la dépense... Ma cogitation s'est donc portée sur la pénurie de candidats. Pourquoi ce manque d'intérêt envers la fonction d'élu municipal ? Comment en sommes-nous arrivés à courir après des volontaires ?

Selon Michel Belzil, nouvellement réélu président de la FQM, ce malaise ne sévit pas seulement à Compton. « Nous avons constaté que le manque de relève se fait sentir de façon généralisée, et encore plus chez les moins de 35 ans » explique le président. « Avec la décentralisation, la tâche est devenue très exigeante en temps et en complexité, car de plus en plus de gros dossiers atterrissent sur la table des conseils municipaux. Si les municipalités héritent de nouvelles responsabilités, elles doivent aussi hériter de l'argent qui va avec et les élus doivent recevoir les bénéfices de leur fonction », affirme Michel Belzil.

Dans les petites municipalités, le salaire des élus représente de bien maigres sommes. Tout calcul fait, avec le manque à gagner, souvent il leur en coûte pour exercer leur fonction. Pourtant, on attend d'un élu qu'il reste disponible sept jours sur sept, qu'il se tape une brochette de réunions variées sur différents comités et qu'il passe ses soirées à la maison à éplucher d'épais et importants dossiers complexes sur lesquels il devra émettre une opinion éclairée...

Si on est à la retraite et (ou) bien nanti, le salaire ridicule n'a pas autant d'importance. On se dit qu'on est content de faire une forme de bénévolat valorisant. Mais pour celui qui a déjà les mains pleines avec une jeune famille à élever et une entreprise à mener, consacrer tant d'heures pour le monde municipal et subir tant de manque à gagner devient souvent inconcevable.

On dit que l'avenir des collectivités en région, devra passer par l'implication des gens du milieu... On dit également qu'on a besoin des forces vives et innovatrices de la jeunesse. Et que les municipalités doivent passer en mode développement, en mode visionnaire. Créer et entreprendre. Mais tout ça, ça prend des gens et beaucoup de leur temps. Alors, je me dis qu'il serait peut-être sage de réévaluer toute cette situation et de songer à encourager un peu plus ceux qui décident de servir la population. Y me semble qu'au bout du compte ça paierait...



### SPÉCIAUX

# 2 pour 1



---

Limite de 1 coupon  
par personne / par visite

## 2 pour 1

### SUR BIG WOOD

VALIDE JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2003 À COMPTON SEULEMENT  
sur présentation de ce coupon seulement



---

Limite de 1 coupon  
par personne / par visite

## 2 pour 1

### SUR BRIOCHES

*Pommes, dattes ou cannelles et raisins*

VALIDE JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2003 À COMPTON SEULEMENT  
sur présentation de ce coupon seulement



---

Limite de 1 coupon  
par personne / par visite

## 5 \$

**AVEC TOUT  
ACHAT DE  
15\$ OU PLUS  
AVANT TAXES**

VALIDE JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2003 À COMPTON SEULEMENT  
sur présentation de ce coupon seulement



Lucie et Luc McClish, propriétaires  
6805, RTE LOUIS-S.-ST-LAURENT, COMPTON Tél : 835 - 0060

## Compton, première Municipalité au Québec

à voter aux urnes... électroniques !

**Au élections municipales du 2 novembre prochain, Compton deviendra avec Chibougamau, la première municipalité québécoise à tenir un scrutin électronique. Une innovation dans ce qui pourrait rapidement devenir la façon standard de voter.**

Votex, un produit de conception et de fabrication québécoise, est un système de votation électronique conçu pour tout type d'élection, référendum, consultation ou assemblée votante. Ce système sécuritaire et facile d'utilisation n'utilise aucun bulletin de vote papier et permet de compiler très rapidement les résultats en évitant la délicate tâche de l'interpréter.

Intéressée par le côté pratique et la facilité d'utilisation de ce nouveau système, la municipalité de Compton décidait au printemps dernier d'innover en matière de votation et se portait donc volontaire pour l'inaugurer dans le cadre des élections municipales. C'est donc en août et septembre dernier que notre Municipalité, Me Marcel Blanchet en sa qualité de Directeur des élections au Québec et Jean-Marc Fournier, en sa qualité de ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, signaient une entente pour une élection municipale à Compton avec le système «*Votex*».

Lors d'une conférence de presse à l'hôtel de ville, le 8 octobre dernier, les médias et personnes invités ont pu assister à une

démonstration et même s'amuser à essayer le matériel électronique de votation.

### Le 2 novembre prochain, voter en appuyant sur un bouton

Le 2 novembre prochain, en entrant dans l'isoloir, au lieu du bulletin de vote papier habituel, vous trouverez un appareil dont la face supérieure montre les photographies et les noms des candidats, chacun à côté d'un bouton poussoir sur lequel vous n'avez qu'à appuyer pour faire votre choix. Quand vous vous trompez, vous utilisez tout simplement le bouton annulation et ce, autant de fois que vous voulez. Et lorsque vous êtes sûrs de votre vote, vous l'enregistrez en appuyant sur le bouton validation. Et croyez-le ou non, la machine vous dira alors quelques mots pour confirmer que votre vote est bien enregistré !

Parmi les nombreux avantages du système, la photographie du candidat est l'élément qui intéressait le plus notre Conseil municipal. Selon madame Sylvie Dolbec, présidente d'élection à Compton, «*La photographie est un outil démocratique fort pertinent, en ce sens qu'il permet l'identification du candidat pour les analphabètes et évite la confusion dans les cas où deux candidats portent le même nom ou des noms semblables.*» Il semble également que la grosseur et la position des boutons permettent une accessibilité accrue au vote pour les non-voyants et les parkinsoniens.

Selon Claude Doyon, inventeur et concepteur du «*Votex*», la convivialité du système et sa rapidité d'utilisation permettent au vote de se dérouler plus rapidement, ce qui élimine les files d'attente et peut certainement encourager plus de gens à venir voter. *Votex* est un dispositif électronique de votation ou plus précisément un système de comptabilisation des votes habilité à contrôler le déroulement d'un scrutin.



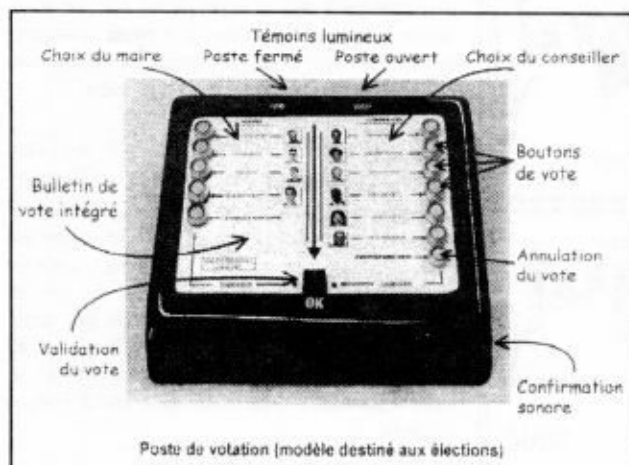
Monsieur Fernand Veilleux, maire de Compton, monsieur Claude Doyon, concepteur de la technologie, et madame Syvie Dolbec, secrétaire d'élection en train de tester le «*Votex*»

Il peut gérer jusqu'à six postes de votation séparés et groupés. Étant un système électronique et non informatique, il est complètement fiable et ne sera pas affecté par les fluctuations de courant. En cas de panne de courant, l'alimentation du système est assurée par des batteries. La centrale est inviolable et le système fonctionnant sans réseau, le trafic des résultats est absolument impossible. À la fin du vote, il suffit de commander un rapport au dispositif et les résultats du vote sont accessibles immédiatement. Le système gère également les listes électorales.

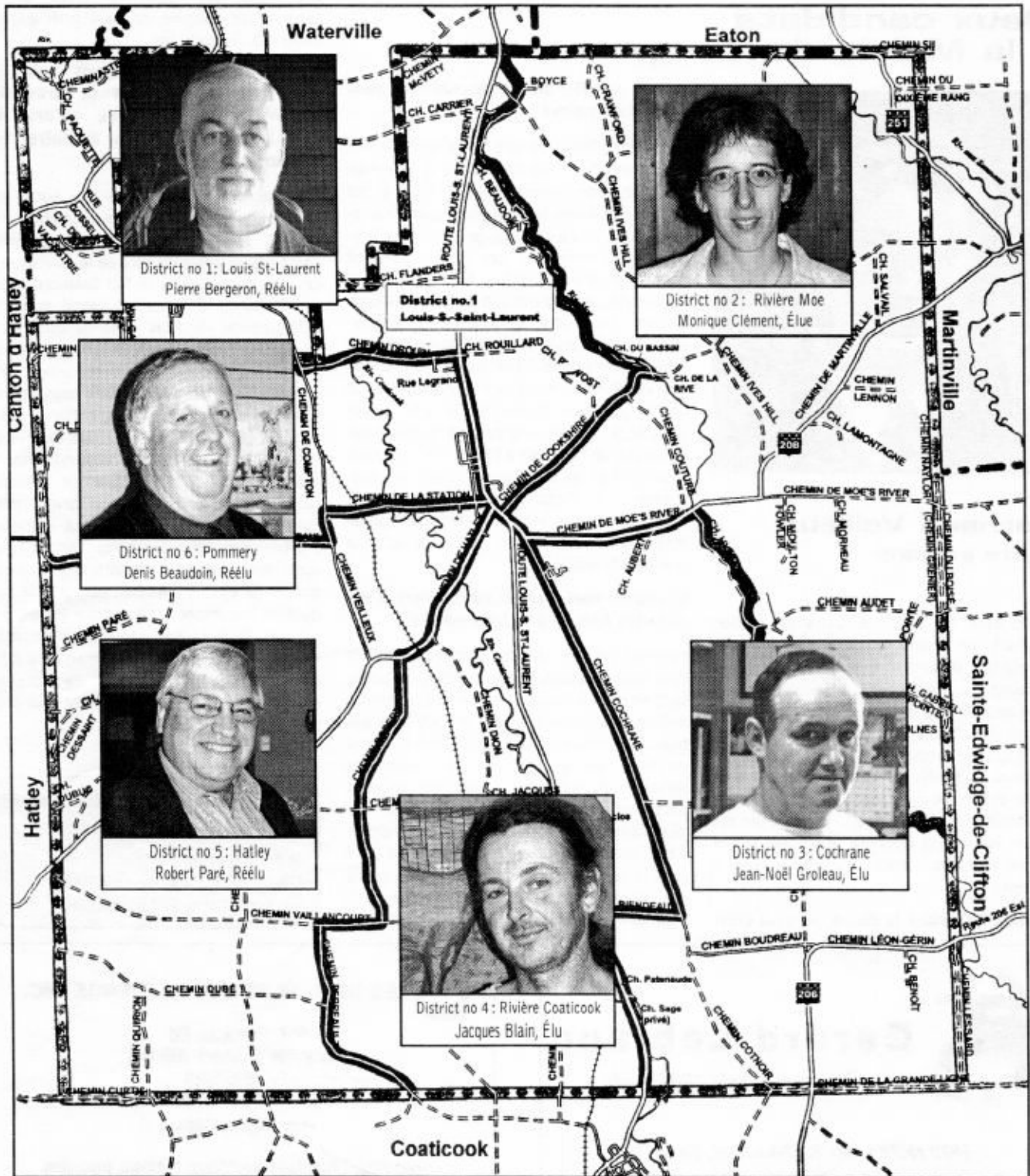
Les appareils du *Votex* sont fournis aux clients en location. Si on calcule les coûts pour le louer et l'utiliser en tenant compte que le système permet une réduction de la moitié du personnel électoral dans un bureau de votation, il appert que son coût d'utilisation est comparable au mécanisme d'élection traditionnel.

### Une technologie qui a de l'avenir

La technologie *Votex* fait l'objet de recherches et de développement depuis janvier 1998 et est depuis 2002 la propriété de la firme TM Technologie inc. de Thetford Mines. Cette entreprise privée se spécialise dans le développement et la commercialisation de nouveaux produits technologiques. Le *Votex* est en instance de brevet. Selon son inventeur Claude Doyon, les qualités de ce dispositif de votation le classent au-dessus de toute compétition dans le monde.



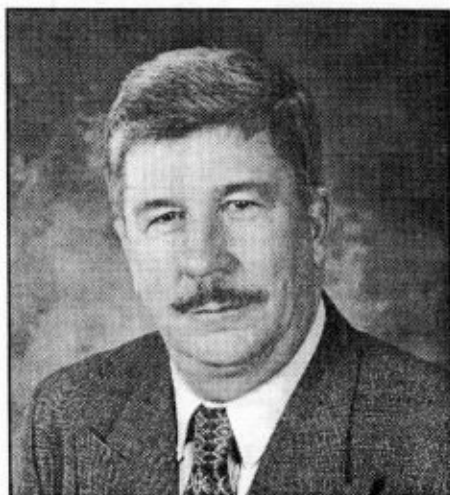
# Le nouveau conseil municipal de Compton élu par acclamation





# Les élections du 2 novembre

## Deux candidats à la Mairie de Compton



**Fernand Veilleux**  
Maire sortant

Après avoir été maire de Compton Station pendant un mandat, monsieur Veilleux remportait la course à la mairie lors des élections du 2 avril 2000 devenant ainsi le premier maire de la nouvelle municipalité de Compton. Marié et père de trois grands enfants, il est producteur laitier sur le chemin Veilleux. Son fils est associé avec lui à la ferme et son épouse Ginette collabore à l'administration de l'entreprise. Pour ce qui est de ses loisirs, ses priorités se portent sur le couple. Il consacre donc ses moments libres à Ginette.

**L'écho: Monsieur le maire, de quoi êtes-**

**vous le plus fier dans ce mandat que vous venez de terminer ?**

Fernand Veilleux: Je suis fier d'avoir amené la conseillère et les conseillers à travailler ensemble harmonieusement. Malgré les défis, nous avons su travailler sans tiraillement, dans un esprit d'équipe où chaque personne était respectée. Les individus avaient l'espace pour exprimer leur opinion, même si parfois elles divergeaient. Nous avons su nous écouter l'un l'autre. Nous avons géré beaucoup de gros dossiers: l'eau, le stationnement à la meunerie et le débarcadère, les manœuvres de défense contre la fusion d'une partie de Compton avec Waterville dans le dossier du R.M.R., le mémoire pour le Supra-local, la cession de l'enclave à Waterville, le garage municipal et les nouveaux camions, le rapatriement à l'interne de l'entretien de plusieurs de nos chemins et de la gestion de matières résiduelles, etc. Je crois qu'on a très bien travaillé.

**L'écho: Si vous êtes élu, quelles seront vos priorités pour ce prochain mandat ?**

Fernand Veilleux: Je veux d'abord assurer la continuité. Quelques membres du Conseil sont partis, de nouveaux arrivent, il faudra mettre tout le monde à jour et il n'y aura pas beaucoup de temps pour le faire, car il faudra produire un budget dès les premières semaines du mandat. J'aimerais que nous puissions mettre les priorités sur le développement résidentiel de Compton. Cette année, 14 nouvelles maisons se sont construites sur notre territoire. Nous avons des promoteurs qui veulent développer, mais pour cela, il faudra que la Municipalité règle

le problème des eaux usées. Les bassins de rétention, tels qu'ils sont à l'heure actuelle, ne peuvent plus suffire à la tâche. Nous dépassons nos capacités. Nous devons trouver une solution, sachant bien que ces choses-là coûtent cher...

**L'écho: Selon vous, quels sont les plus grands défis de la prochaine administration? Est-ce qu'unir les aspects urbains et ruraux de notre communauté en est un ?**

Fernand Veilleux: Je crois que notre plus grand défi en tant que municipalité c'est le défi de grandir, de se développer. La démarcation entre les gens de la campagne et ceux du milieu urbain se fait beaucoup moins sentir depuis la fusion, et même avant. La participation de tous dans la collecte de fonds pour le Parc-école est un bon exemple de la volonté commune de revitaliser notre village. Notre zonage urbain nous permettrait de doubler notre population. Notre position géographique au centre du triangle Coaticook, Sherbrooke et Waterville est un grand avantage pour attirer de nouvelles familles et je crois que nous devons miser là-dessus. Pour ce faire, il sera important d'offrir des infrastructures solides, mais aussi des services attrayants, une meilleure qualité de vie. Voilà aussi pourquoi je crois qu'il est important de développer le centre du village. Tout ça doit venir ensemble, offrir des services coûte plus cher, mais cela attire de nouvelles familles, donc de nouveaux payeurs de taxes qui nous aident à se payer ces services. Il faut grandir, c'est sûr!

**Nous sommes 2 310 électeurs inscrits sur la liste électorale de Compton.**

Le 2 novembre  
Allons voter... électroniquement!  
À l'École Louis St-Laurent.



**Gérard Leblanc**  
Courtier d'assurance Itée

6820 route Louis S. St-Laurent, Compton  
Bur.: (819) 835-9511 Rés.: (819) 835-5718

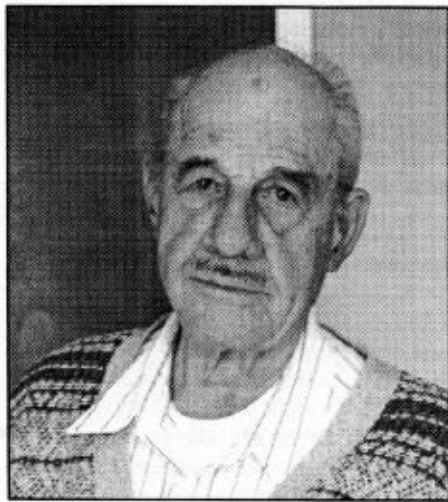
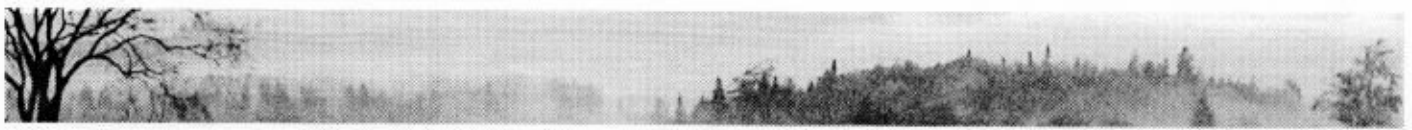


**LES INST. ÉLECT. R. THÉRBERGE INC.**

228, Principale Est  
Martinville (Québec) J0B 2A0  
Tél.: 835-5280  
Fax.: 835-5768

Prop.: Réginald Thérberge

**Spécialité: Chauffage électrique, tensions parasites**  
Résidentiel • Commercial • Industriel



## Gérard Largy

Monsieur Largy est un retraité de 80 ans qui habite au village de Compton sur le chemin Hatley. Après un passage de quatre ans dans l'armée, monsieur Largy est devenu représentant médical en 1962 et l'est resté jusqu'à sa retraite. Figure bien connue de notre monde municipal, il n'en est pas à sa première candidature au poste de maire ou de conseiller. Mais il n'a jamais été élu. Fait remarquable, Gérard Largy ne manque pas une réunion du conseil municipal auquel il assiste du début à la toute fin et ce depuis de nombreuses années.

Le 10 octobre, trente minutes avant la fin de la période de mise en candidature, Gérard Largy venait déposer son bulletin de candidat à la mairie. En posant ce geste, il forçait la tenue d'un scrutin à Compton le 2 novembre prochain.

### **L'écho : Pourquoi avez vous posé votre candidature à la Mairie ?**

Gérard Largy : Je veux que les citoyens prennent leurs responsabilités. Qu'ils arrêtent de « chialer » par en arrière. Je veux les inviter à voter, qu'ils aient un choix. Je fais ça au nom de la démocratie. Je veux que les gens sachent que pendant que les élus se vantent d'avoir réglé le problème de l'eau à Compton, il y a un litre minute d'eau traitée qui s'écoule sur mon terrain. Cent mille gallons par année : un gaspillage énorme qu'ils refusent de régler !

### **L'écho : Mais vous réalisez que vous allez forcer la Municipalité à dépenser 6000 \$ pour faire des élections ?**

Gérard Largy : C'est le prix de la démocratie et ça en vaut la peine. De toute façon, ce conseil a gaspillé notre argent depuis qu'il est en poste. À leur arrivée, la Municipalité n'avait que quelques dizaines de milliers de dollars de dettes, maintenant on en a pour au-dessus d'un million. Et l'eau goûte encore le chlore ! Toute l'histoire de l'aqueduc, des égouts et de l'eau de Compton est un désastre- il faut le dire ! Il est temps que les élus comprennent qu'ils doivent travailler pour les citoyens, pas pour les fonctionnaires au bureau.

### **L'écho : Voulez-vous vraiment être maire ?**

Gérard Largy : Pas du tout ! Mais je connais le code municipal par cœur et c'est mon droit de me présenter. Je ne ferai pas de campagne, mais je vais continuer à m'exprimer et c'est ce que tout le monde devrait faire.

### **L'écho : Quelles est votre vision du Compton idéal et quelles ont les actions concrètes que vous poseriez pour y arriver ?**

Gérard Largy : Je veux un village tranquille et à l'ordre. Un endroit où on arrête de circuler à toute vitesse. On paye 350,000\$ par année pour la Sûreté du Québec et les gens continuent à faire de la vitesse. Moi j'engagerai trois policiers à temps plein, et on n'aurait plus de trouble. Je suis pour l'entreprise privée, qu'on arrête de dépenser de l'argent pour des camions et des garages, ça coûte trop cher aux contribuables. Le village de Compton c'est un endroit où les cultivateurs viennent s'installer pour être tranquille à la retraite. C'est pas un endroit pour faire du développement. Puis nous pourrions produire notre électricité avec nos propres boues, la bio-énergie ça existe. Puis j'ai bien d'autres idées... Mais surtout je veux de la démocratie !

## Un conseil municipal élu par acclamation !

Propos recueillis par Lisette Proulx

Aucun des six sièges n'ayant été brigué par plus d'un candidat au terme de la période de mise en candidature : le nouveau Conseil est élu par acclamation. En place pour deux ans, ce conseil comprend trois nouvelles recrues au monde municipal et trois conseillers du dernier mandat. De l'expérience et de la fraîcheur, une représentation féminine, de l'expertise en environnement et une forte présence du milieu agricole comprenant des transformateurs, de la production maraîchère biologique ainsi que de la production laitière et bovine.

### **L'écho a rencontré les conseillers.**

#### **Denis Beaudoin Conseiller réélu**

Après deux mandats au Conseil municipal dans les années 1980, monsieur Beaudoin se retirait pour revenir en force aux élections de 2000. Denis Beaudoin a 66 ans et il est à sa retraite. Il habite avec son épouse sur la

route Louis St-Laurent, au village. Sa progéniture compte 5 grands enfants et 14 petits enfants. Dans ses temps libres, il évolue au sein du club des Chevaliers de Colomb.

### **L'écho : Monsieur Beaudoin, de quoi êtes-vous le plus fier dans ce mandat que vous venez de terminer ?**

Denis Beaudoin : De l'eau ! Enfin on en a de l'excellente et en quantité. Je suis aussi très fier du garage municipal, du stationnement et du débarcadère. On a été chanceux de ne jamais avoir d'accidents sur le terrain de l'école, je suis content que ce problème soit réglé !

# Le nouveau conseil

## **L'écho: Quelles seront vos priorités pour ce prochain mandat ?**

Denis Beaudoin: Je crois que nous devons prendre toutes les mesures nécessaires pour favoriser le développement résidentiel. Il faut finir le stationnement pour dégager la circulation au centre du village. Nous devons donc régler notre problème de gestion des eaux usées. Notre système est vieux de 34 ans et il est devenu désuet.

## **L'écho: Quelles sont les réalités difficiles d'un conseiller?**

Denis Beaudoin: Bien sûr, il faut faire face à la critique, savoir en prendre et en laisser. Il est normal qu'on ne puisse pas plaire à tout le monde. Chose certaine, je donne priorité aux critiques qui proviennent des payeurs de taxes. C'est à eux que nous avons des comptes à rendre.

## **L'écho: Et les bons côtés de votre tâche de conseiller?**

Denis Beaudoin: Travailler en équipe au Conseil et la possibilité de s'exprimer et de faire quelque chose pour notre communauté.

## **L'écho: Comment rêvez-vous le Compton de demain ?**

Denis Beaudoin: Je souhaite simplement qu'on continue d'évoluer comme on l'a fait dans les 30 dernières années et que Compton continue à être un endroit agréable à vivre. Compton doit rester résidentiel et agricole, sans développement industriel. Ce n'est pas sa vocation.

## **Robert Paré Conseiller réélu**

Robert Paré est un agriculteur du chemin du Brûlé où il gère une ferme laitière et bovine. Il a 53 ans, est marié et père de trois enfants. Son élection en 2000 était le départ d'une première aventure dans le monde municipal. Homme de plusieurs passions, Robert occupe ses loisirs à la collection d'antiquités, à l'histoire, à la photo et aux nouvelles technologies.

## **L'écho: Monsieur Paré, de quoi êtes-vous le plus fier dans le mandat que vous venez de terminer ?**

Robert Paré: Je suis fier de beaucoup de choses mais surtout d'avoir donné de la bonne eau à Compton. Ça faisait longtemps que c'était dû. Je me rappelle ma surprise quand je suis devenu conseiller et qu'on m'a

dit qu'il n'y avait qu'un puits pour fournir l'aqueduc. Et qu'en cas de panne, il fallait transporter de l'eau avec les coûts énormes que ça implique. Je gère une simple ferme et on a plus d'un puits afin de faire face aux imprévus. Compton était très mal « amanché » pour ce qui est de l'eau.

## **L'écho: Quelles devraient être les priorités pour le prochain mandat ?**

Robert Paré: Élaborer un plan de développement domiciliaire afin d'amener plus de résidents à Compton. Nous devons songer à des maisons et logements économiques pour les jeunes familles. Mais pour ça, il faudra s'assurer de régler nos problèmes d'eaux usées.

## **L'écho: Quel est votre bilan personnel après ce premier mandat ?**

Robert Paré: J'ai beaucoup appris. D'abord à aimer être conseiller. Toutes ces réunions, congrès, formations et rencontres m'ont formé au métier. Je suis donc bien mieux armé maintenant pour entreprendre ce nouveau mandat. J'ai beaucoup apprécié l'équipe de travail, le respect mutuel même au moment des divergences d'opinion. J'ai aussi compris comment accepter et gérer la critique et comment un conseil doit savoir tenir ses culottes!

## **L'écho: Et les défis que vous avez rencontrés ?**

Robert Paré: Apprendre à écouter la critique sans la laisser me démotiver.

## **L'écho: Comment rêvez-vous le Compton de demain ?**

Robert Paré: Je vois une belle municipalité, un décor esthétique, des services assurant une bonne qualité de vie. Une ville vivante, mais tranquille, sans industrie. Une rue principale avec de jolis commerces. Et plus d'habitants!

## **Pierre Bergeron Conseiller réélu**

Âgé de 61 ans et retraité de Waterville T.G., Pierre Bergeron habite la rue Gosselin. Il a trois enfants. Monsieur Bergeron est devenu conseiller municipal à Compton Station en 1994. Il a vécu la fusion des deux municipalités et a été élu conseiller à Compton en avril 2000. Bien que le secteur de l'enclave où réside monsieur Bergeron soit bientôt annexé à Waterville, celui-ci a

décidé de se représenter et de continuer à servir la municipalité de Compton jusqu'au départ de l'enclave. Il est un fervent amateur de chasse et pêche.

## **L'écho: Monsieur Bergeron, de quoi êtes-vous le plus fier dans le mandat que vous venez de terminer ?**

Pierre Bergeron: Je suis fier qu'on ait finalement réglé le problème de l'eau au village. Je suis content du terrain de soccer aux Arbrisseaux, du Skate-Parc au Récré-O-Parc, du stationnement municipal sur le terrain de la meunerie et surtout du garage municipal, et de l'achat des véhicules pour l'entretien des routes et la gestion des ordures. Je suis fier de nos chemins et de la façon dont nous les gérons. Nous faisons une économie de 500 \$ à 600 \$ le kilomètre sur l'entretien de nos routes depuis que nous entretenons nous-mêmes la moitié du réseau routier comptonnois. Et je sais que nous ferons aussi une superbe économie en gérant nous-mêmes les ordures ménagères.

## **L'écho: Qu'aimez-vous dans la tâche de conseiller ?**

Pierre Bergeron: Le Conseil municipal est un endroit pour innover, recevoir des idées et en exprimer, travailler en équipe.

## **L'écho: Quel a été votre plus gros défi lors du dernier mandat ?**

Pierre Bergeron: Faire accepter par la population les sommes énormes que nous avons dû déboursier pour régler définitivement le problème de l'eau. C'est une si grosse dépense, pour si peu d'utilisateurs. Mais avions-nous le choix? Il faut maintenant se réjouir que ce dossier soit réglé. Selon les rapports d'experts, nous n'avons plus rien à craindre, l'eau est là en qualité et en quantité. C'est la critique destructive que je trouve le plus difficile, ça agace, parfois ça décourage un peu. À mon goût, ça prendrait un peu plus de critique positive et constructive...

## **L'écho: Malgré l'annexion imminente de l'enclave avec Waterville, vous avez décidé de continuer comme conseiller à Compton. Vous avez encore des projets pour notre municipalité ?**

Pierre Bergeron: Je suis né au chemin du Brûlé, je demeure très attaché à Compton et à la région de Coaticook. J'aimerais continuer à travailler pour le développement de Compton et m'attaquer avec le Conseil au problème des bassins de rétention des eaux



usées. Je crois que lorsqu'on aura réglé cet autre problème, la Municipalité pourra connaître une expansion résidentielle importante. Je rêve d'un Compton avec beaucoup de jeunes familles jouissant d'une excellente qualité de vie dans une municipalité paisible, mais aussi d'un endroit où les jeunes peuvent trouver à s'amuser et à s'occuper. J'y crois.

## **Monique Clément** Conseillère élue

Arrivée à Compton il y a trois ans, madame Clément s'installait dans une maison de la rue du Bassin, sur la rive de la Moe. Compton, ses espaces verts et sa qualité de vie attiraient depuis longtemps cette femme de 31 ans qui a déjà derrière elle une longue expérience du domaine de l'environnement. Elle occupe le poste de directrice adjointe au Conseil régional de l'Environnement de l'Estrie.

### **L'écho : Madame Clément, qu'est-ce qui vous a attiré vers le monde municipal ?**

Monique Clément : J'ai acquis un bon bagage de compétences par mon travail au cours des dernières années et j'ai pensé que ce serait une bonne idée d'en faire profiter ma municipalité. Je n'ai pas d'expérience politique en tant qu'élue, mais j'ai une bonne connaissance du milieu municipal pour avoir travaillé en collaboration avec les municipalités. À cause de la politique de gestion des matières résiduelles du gouvernement, le dossier environnemental va devenir un très gros dossier à gérer pour les municipalités. Nous aurons à nous pencher sur beaucoup de questions, les pesticides, les eaux usées, l'entretien des berges, des routes, des fossés, l'érosion et bien sûr le milieu agricole.

### **L'écho : Sentez-vous que l'environnement est une préoccupation dans notre milieu ?**

Monique Clément : Oui cela en est une, même si elle est souvent inexprimée. Mais, quand on gratte un peu sous la surface, on voit que les gens d'ici s'intéressent beaucoup à l'environnement.

### **L'écho : Nous sommes dans un milieu d'agriculteurs et nous savons que ceux-ci ont à faire face à des défis de taille en matière d'environnement. Comment voyez-vous leur situation ?**

Monique Clément : Vous savez, je suis une personne qui sait faire la part des choses et

qui comprend qu'il faut concilier les deux côtés d'une réalité, comme c'est le cas chez les agriculteurs qui doivent concilier rentabilité et respect de l'environnement. Mais il faut aussi voir qu'en gestion de l'environnement, il n'y a pas que des impacts négatifs, il y a beaucoup à gagner. Et dans ce domaine, une bonne expertise est drôlement utile.

### **L'écho : Vous savez certainement qu'il y a plein de dossiers variés à gérer dans une municipalité et que souvent les conseillers doivent se pencher sur des questions plutôt terre à terre avec des réalités budgétaires difficiles. Comment envisagez-vous ça ?**

Monique Clément : Ça ne m'effraie pas. Je suis une femme assez polyvalente, j'ai des connaissances sur un peu toutes sortes de choses, je suis habituée de gérer des budgets. Je me sens prête !

## **Jacques Blain** Conseiller élu

Jacques Blain, un producteur agricole de 42 ans, exploite une ferme maraîchère biologique sur le chemin Hyatt's Mills. Arrivé à Compton en 1993, il apprend d'abord les rouages de l'agriculture biologique avec Russel Pocock à la Ferme Sanders, puis en 1996, lui et sa conjointe deviennent propriétaires des Vallons Maraîchers. Ils sont les heureux parents d'une petite fille de deux ans. Monsieur Blain a occupé un poste au MAPAQ pendant deux ans et a aussi évolué dans le domaine de la formation agricole. Les Vallons Maraîchers engagent environ 25 employés en haute saison. Une grande partie des produits de leur ferme est exportée en Nouvelle-Angleterre.

### **L'écho : Monsieur Blain, vous êtes venu porter votre bulletin de déclaration de candidature quelques minutes avant l'échéance. Qu'est-ce qui vous a soudain décidé à vous porter candidat ?**

Jacques Blain : Monsieur Veilleux et monsieur Beaudoin sont venus me voir dans mon champ le dernier jour de la mise en candidature. Ils m'ont dit qu'il manquait un candidat pour former un conseil municipal complet. J'ai accepté immédiatement. J'ai dû laisser mes 25 employés au champ pour aller ramasser quelques signatures et remplir les papiers à l'hôtel de ville. C'est arrivé juste !

### **L'écho : Pourquoi avez-vous accepté ?**

Jacques Blain : Nous vivons dans une communauté de citoyens, nous en recevons des services, je songeais depuis un bout de temps à m'impliquer. Ils sont venus me chercher, j'en ai parlé à ma conjointe et j'ai sauté sur l'occasion. Je n'ai pas eu le temps de jongler sur la décision. C'était précipité, mais je suis content.

## **Jean-Noël Groleau** Conseiller élu

Jean-Noël Groleau n'a pas besoin de présentation. La ferme laitière qu'il administre depuis 1982 avec sa conjointe Diane Groleau est parmi les entreprises agricoles les plus visibles de notre région. Cent-vingt têtes de bétail, mérite agricole, centre d'interprétation de la vache, produits transformés; rien n'arrête ces deux entrepreneurs dynamiques à qui tout semble sourire. Âgé de 50 ans, avec trois garçons qui se préparent à la relève, Jean-Noël Groleau a encore plein de projets en tête.

### **L'écho : Monsieur Groleau, est-ce que ça fait longtemps que vous songiez à vous joindre au conseil ?**

Jean-Noël Groleau : Non. Je n'y avais jamais pensé avant que monsieur le maire vienne recruter à la maison. Ils venaient chercher Diane, mais elle n'a pas le temps., alors j'ai décidé d'y aller.

### **L'écho : Qu'est ce qui vous a décidé à dire oui ?**

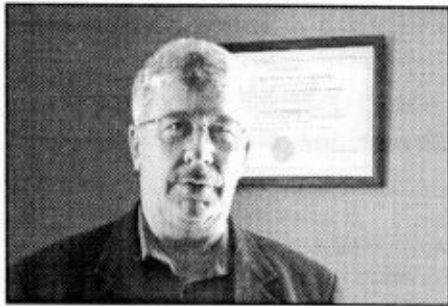
Jean-Noël Groleau : C'est un défi que je veux relever, et je crois que je peux apporter une contribution valable à Compton. En plus, j'ai beaucoup d'idées pour le développement du secteur agroalimentaire et touristique de notre municipalité et je crois que le conseil municipal est un bon endroit pour les exprimer et les mettre en œuvre.

### **L'écho : Quel est votre rêve pour Compton ?**

Jean-Noël Groleau : Nous avons un beau village, des paysages ruraux fantastiques et plein d'éléments intéressants pour les visiteurs. Je rêve qu'on réussisse à arrimer toutes ces forces, à travailler ensemble pour mettre Compton encore plus en évidence sur la carte touristique.

## L'écho a rencontré le maire **Fernand Veilleux**

afin de poser quelques questions...



**L'écho :** Vous avez eu une réunion avec les commerçants de Compton concernant les bacs d'ordures de 1139 litres, car plusieurs semblaient inquiets de cette décision. Quelles sont les conclusions de cette réunion ?

**Fernand Veilleux :** Oui nous avons eu une réunion où les commerçants ont pu exprimer leurs craintes. Nous sommes aussi allés voir sur le terrain comment ça se passait. Les commerçants avaient ouï-dire que l'utilisation de ce type de bacs était une première pour la collecte des déchets et qu'à ce jour, ils n'avaient été utilisés que pour du compostage. Nous avons pu les rassurer là-dessus. Mais nous n'avions pas en main toutes les données pour les rassurer complètement sur leur résistance au grand froid qui pourrait les abîmer rapidement. Les commerçants avaient peur de payer un prix qui leur apparaît élevé et de se retrouver rapidement avec des bacs endommagés. Nous avons donc conclu avec eux une entente de location-achat sur 4 ans qui leur permet de ne pas avoir à verser toutes les sommes immédiatement. Cette entente semble en avoir rassuré un bon nombre, mais c'est sûr qu'elle occasionne un coût supplémentaire pour la Municipalité.

**L'écho :** Les travaux sont bien avancés au débarcadère de l'école et au stationnement, aurons-nous la patinoire à côté du Parc-École dès cette année ?

**Fernand Veilleux :** Nous avons confirmé à la Commission scolaire que nous ferions notre gros possible pour le faire dès cet hiver, mais ils comprennent que nous ne pouvons rien promettre. Croisons-nous les doigts !

**L'écho :** Dans le dossier des équipements Supralocaux (E.I.S.A.), le seul nouveau développement semble être que le maire de Coaticook a demandé qu'un médiateur soit nommé au dossier. Que pensez-vous de cette requête ?

**Fernand Veilleux :** Ça m'a beaucoup surpris. C'est comme si le maire Langevin et la ville de Coaticook disaient manquer de confiance envers le commissaire, comme s'ils voulaient le tasser... On se rappelle que dans son mémoire à la Commission municipale du Québec, la ville de Coaticook proposait un scénario de régionalisation visant à un partage des coûts de plusieurs équipements de la Ville qui aboutirait à une augmentation substantielle des taxes des autres municipalités de la MRC. Celles-ci, incluant Compton, ont réagi violemment, car le document de Coaticook ne présentait aucune statistique valable pour justifier de telles demandes. C'est ce que notre mémoire avait exprimé clairement au commissaire. Et c'est à la suite de ce mémoire que monsieur Langevin a demandé un médiateur. J'imagine que c'est un geste politique... Pour le reste, ce sera au ministère de juger et nous attendons encore. Avec toutes les discussions sur les fusions et les défusions de l'heure, le ministère n'est peut-être pas prêt à trancher.

**L'écho :** Nous lisons dans le résumé du procès verbal du 5 août dernier qu'à la suite d'une plainte,

la Ferme Coubert de Compton recevait une mise en demeure de la Municipalité concernant les nuisances, celle-ci ayant constaté l'accumulation de tas de débris de branches et de souches mortes sur un lot de la ferme. Monsieur Couture avait contesté cette mise en demeure. Qu'en est-il de ce dossier ?

**Fernand Veilleux :** Après avoir étudié les arguments de monsieur Couture, nous avons constaté que les travaux relatifs au défrichage d'une parcelle de son terrain aux fins de la remettre en culture, ont été exécutés selon le Guide de réalisation d'un plan agronomique de défrichage et selon la réglementation de la MRC de Coaticook. La Municipalité retire donc sa mise en demeure.

**L'écho :** Et est-ce que la Municipalité a été capable d'évaluer la provenance de l'eau chlorée qui s'écoule sur le terrain de monsieur Gérald Largy du chemin Hatley ?

**Fernand Veilleux :** Cette eau est un vrai mystère ! Elle est effectivement chlorée, mais un examen des conduits à proximité ne révèle absolument aucun bris des canalisations pouvant causer cet écoulement. Ni la présence de vieux conduits qui auraient été oubliés. C'est à n'y rien comprendre ! Nous avons proposé à monsieur Largy d'aller creuser sur son terrain pour enquêter, à la condition qu'il défraie les coûts des travaux si jamais ceux-ci démontrent que ce n'est pas un problème municipal. Mais monsieur Largy ne semble pas d'accord avec cette entente...



*Le Bocage*  
Relais et festin gastronomique  
*Fine cuisine régionale*  
François Dubois  
200, chemin Moe's River  
Compton (Québec) J0B 1L0  
(819) 835-5653  
Ouvert 7 jours, réservations requises  
[www.lebocage.qc.ca](http://www.lebocage.qc.ca)



## INFO-MUNICIPALITÉ

### HORAIRE DU BUREAU DE L'HÔTEL DE VILLE

Du lundi au vendredi entre 9h et 16h

Téléphone: 835-5584

Télécopieur: 835-5750

### Pour les urgences -

Pagelette numéro - 573-4374

Session du Conseil : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois à 20 h 00 à l'Hôtel de Ville

### ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (débutant en janvier 2003)

**Secteur du Mardi :** La Route 147 au complet, les rues Bellevue, Claude, Paul, Monique, Claire, Jeanne, Parc, du Domaine, Bel-Horizon, Prudence, Hameau, des Ormes, des Blés, des Épinettes, Rouillard, des Lacs, de la Station (côté impair jusqu'au 99 et côté pair jusqu'au 52), Hatley (côté impair jusqu'au 115 et côté pair jusqu'au 150), Cookshire (côté impair jusqu'au 45 et côté pair jusqu'au 30), Moe's River (côté impair jusqu'au 53 et côté pair jusqu'au 52), Cochrane (côté impair jusqu'au 103 et côté pair jusqu'au 40)

**Secteur du Jeudi :** Si vous étiez déjà desservi le jeudi, et que votre chemin ne fait pas partie du secteur du mardi, vous continuez à être desservi le jeudi et: Cochrane (à partir du côté pair 120 et du côté impair 107), Cookshire (à partir du côté pair 64 et du côté impair 99), Moe's River (à partir du côté pair 60 et du côté impair 109)

**Secteur du Vendredi :** Si vous étiez déjà desservi le vendredi, et que votre chemin ne fait pas partie du secteur du mardi, vous continuez à être desservi le vendredi et : de la Station (à partir du côté pair 350 et du côté impair 355), Hatley (à partir du côté pair 360 et du côté impair 201)

**Vos ordures doivent être en bordure de la route pour 6 h le matin.**

### COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte sélective se fera selon les dates habituelles de votre secteur. La collecte sélective a lieu durant les congés fériés, sauf les jours suivants: Noël et le jour de l'An. Veuillez déposer vos bacs avant 7 h le matin.

Bacs à récupération - 9\$ à l'hôtel de ville

### PERMIS DE CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS - AMÉNAGEMENT DE COURS D'EAU

Vous avez des projets de construction, d'agrandissement, de rénovation, d'installation d'une piscine, d'aménagement et d'entretien d'un cours d'eau?

Veuillez communiquer avec M. Alain Beaulieu, inspecteur en bâtiment et environnement au 835-5584 ou au 835-5436 afin d'obtenir un permis au préalable ainsi que toutes les informations nécessaires concernant les usages autorisés dans votre secteur et les normes d'implantation.

### PERMIS DE FEU

Permis de feu d'artifices, de feu de branches, broussailles, etc. Obligatoire 365 jours par années sous peine d'amende. 835-5584

Ne serait-ce que pour votre protection et celle du voisinage.

### LICENCE DE CHIENS

10 \$ - OBLIGATOIRE

### SYSTÈME D'ALARME

Enregistrement à l'hôtel de ville



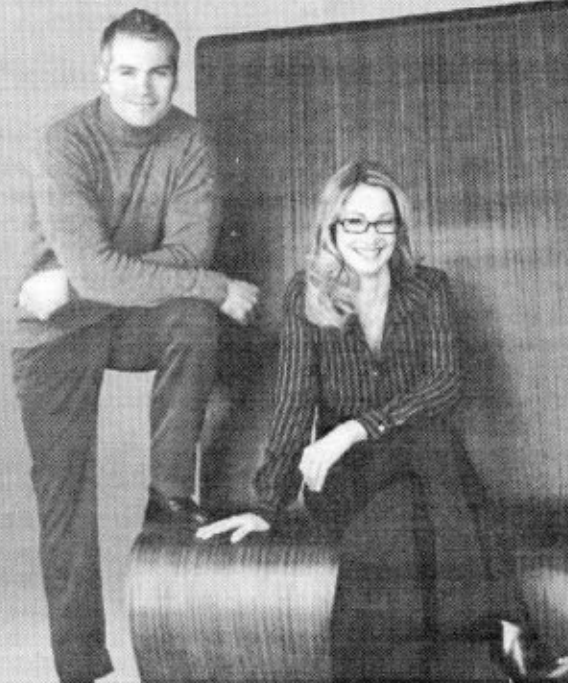
## Desjardins Caisse populaire des Verts-Sommets de l'Estrie

155, rue Child, Coaticook

Tél.: (819) 849.9822

### Centres de service :

Compton :	835.5475
East Hereford :	844.2327
Martinville :	835.5715
Ste-Edwidge :	849.2264
St-Herménégilde :	849.4043
Saint-Isidore-de-Clifton :	658.3756
St-Malo :	658.3779
Waterville :	837.3111



## Conjuger avoirs et êtres

1 800 CAISSES

[www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)

# Mêle-toi de tes affaires..

## Municipales

Session ordinaire  
du conseil municipal  
du 5 août 2003.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

#### Problèmes d'écoulement sur le chemin Cookshire

Lors de la période de questions, messieurs Éric Lajeunesse et Mario Inkel du chemin Cookshire ont manifesté leur inquiétude face à l'écoulement des eaux dans leur secteur résidentiel. Suite à leurs commentaires et à une discussion avec le Conseil, ce dernier requiert du service de voirie de procéder à des travaux de nettoyage du fossé de ce secteur cet automne et de vérifier s'il y a lieu de faire remplacer le ponceau de la traverse de motoneige par un autre d'un diamètre plus grand.

#### Écoulement d'eau sur une propriété

Monsieur Gérald Largy, du chemin de Hatley, demande au Conseil de lui confirmer la date d'exécution des travaux municipaux afin de faire disparaître l'écoulement de l'eau sur sa propriété. Monsieur le conseiller Gremion lui fait remarquer qu'il a manqué à sa promesse faite à deux reprises en présence de plusieurs témoins et qu'il a même refusé de signer la résolution du Conseil qui lui fut présentée afin d'autoriser la Municipalité à exécuter des travaux sur son terrain. Monsieur Largy rétorque qu'en vertu de l'article 149 et 557 du Code municipal que la Municipalité a tous les pouvoirs pour creuser sur son terrain sans son autorisation, et que les analyses d'eau, autant celle de la Municipalité que la sienne, confirment la présence de chlore dans l'eau s'écoulant sur son terrain. Ce dernier menace la Municipalité d'aller aux journaux si rien n'est fait prochainement.

#### Les bacs versus les commerçants

Monsieur Jean Rouillard, de la rue Bellevue, demande au Conseil une rencontre des commerçants concernant l'implantation des bacs de 1139 litres. Il mentionne le coût du bac, l'inexpérience de la Municipalité dans ce domaine et le fait que ce produit est nouveau

au Québec. Il veut savoir si la Municipalité remboursera advenant que l'expérience ne soit pas concluante. Monsieur René Baillargeon, directeur général de la Coop, dit appuyer monsieur Rouillard.

Le Conseil consent à rencontrer les commerçants le lundi 11 août à 19h à l'hôtel de ville.

#### Financement permanent du véhicule-outils pour l'enlèvement automatisé des matières résiduelles à des fins d'enfouissement et un emprunt de 256 000 \$

La municipalité de Compton accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale pour son emprunt au montant de 256 000 \$ par billets en vertu du règlement numéro 2003-45 au prix de 98.0000 échéant en série de 7 ans comme suit :

31 900 \$	2.50000 %	12-08-2004
33 400 \$	2.75000 %	12-08-2005
34 800 \$	3.25000 %	12-08-2006
36 500 \$	3.65000 %	12-08-2007
38 000 \$	4.00000 %	12-08-2008
39 800 \$	4.40000 %	12-08-2009
41 600 \$	4.75000 %	12-08-2010

#### La Ferme Coubert 1987 enr. conteste une mise en demeure concernant les nuisances reçues de la part de la Municipalité :

À la suite d'une plainte, la Ferme Coubert de Compton, recevait une mise en demeure de la Municipalité, pour nuisance à cause de l'accumulation de tas de débris de branches et de souches mortes sur un lot de la ferme.

André Couture, représentant la Ferme Coubert réplique par écrit, documents à d'agronome à l'appui, que les travaux de défrichement d'une parcelle de son terrain ont été exécutés selon le Guide de réalisation d'un plan agronomique de défrichement et selon la réglementation de la MRC de Coaticook. Et il demande que le Conseil retire la mise en demeure et reconnaisse que les méthodes culturales de cette entreprise sont respectueuses et conformes à la réglementation municipale et aux bonnes pratiques agricoles. Considérant les nouvelles informations déposées par

monsieur Couture et la législation applicable en cette matière, le Conseil étudiera ce dossier avec l'inspecteur municipal.

#### Postes Canada : Signature du bail de location du bureau de poste de Compton

La Municipalité renouvelle le bail de location d'un local de l'hôtel de ville à la Société canadienne des Postes afin d'offrir à la population un bureau de poste. Ce bail d'une durée de cinq ans débutera le 1er novembre 2003 pour se terminer le 31 octobre 2008 et rapportera un loyer annuel de 14 000 \$ non indexable.

#### Centre communautaire : modification du statut juridique

Monsieur le maire fait état de la dernière rencontre et attend le compte-rendu qui contiendra les statistiques de fréquentation du CPE comme demandé par le Conseil.

#### Élections générales du 2 novembre 2003 : Signature d'une entente pour le nouveau mécanisme de votation

La Municipalité conclut une entente avec le ministre des Affaires municipales du Loisir et du Sport et le directeur général des élections relativement à l'utilisation d'un nouveau mécanisme de votation, soit un système de votation électronique « VOTEX » pour l'élection générale municipale du 2 novembre 2003 et pour les scrutins postérieurs à



# Mêle-toi de tes affaires... Municipales

celui-ci, mais tenus avant le 31 décembre 2005. Elle autorise la publication de ladite entente dans la Gazette Officielle de chacune des versions française et anglaise moyennant des frais de trois mille dollars dès réception des approbations ministérielles requises.

## I.P.L. Inc. : Paiement des bacs payés comptant

Le Conseil ratifie le paiement de 27 727 \$ fait à IPL relativement à l'achat de 370 bacs roulants de 360 litres au prix unitaire de 74,94 \$ taxes incluses.

## Commande de bacs de 1139 litres auprès de DURABAC

Le Conseil autorise l'achat d'autant de bacs de 1139 litres que nécessaire auprès de DURABAC au prix proposé de 495 \$ chacun excluant les taxes, le transport et les frais de manipulation conditionnellement au résultat de la rencontre des commerçants prévue le 11 août suivant.

## Voirie

Le Conseil autorise l'exécution des travaux de nivelage de correction sur l'ensemble du réseau routier gravelé municipal pour une dépense maximum de 5 000 \$. Il autorise l'achat de 2000 tonnes de gravier au banc Réginald Côté (Couillard Construction Ltée) au coût de 4,75 \$ la tonne métrique qui sera étendu sur les chemins Dion et Jacques. Il autorise également une dépense additionnelle maximum de 3000 \$ afin de compléter les travaux de nettoyage sur le chemin Dion (entre le chemin de Hatley et le chemin Gilbert).

## Subvention de 47 160 \$ de la députée provinciale

Monsieur le maire informe le Conseil que Madame la députée Monique Gagnon-Tremblay a confirmé l'octroi d'une subvention de 47 160 \$ pour la réfection des chemins municipaux de la Station et Vaillancourt.

## Local des jeunes

Le Conseil autorise la dépense de 623,44 \$ pour la location d'un autobus pour le voyage à la Ronde des jeunes du Local le 9 août.

### AVERTISSEMENT :

Les résumés des réunions du Conseil et des règlements sont publiés à titre d'information et font l'objet d'une réécriture permettant une meilleure compréhension des textes à caractère d'avantage administratif. Ils n'ont aucune valeur légale et ne lient ni la Municipalité, ni la rédaction. Vous pouvez bien entendu consulter les procès-verbaux et les règlements originaux au bureau municipal.



## Garagiste Professionnel

### Garage Beauvais Mécanique Mobile Enr.

Mécanique générale  
Mise au point des injecteurs  
Freins et suspension  
Pneus et silencieux  
Pare-brise

Compton 835-5612



6920 Rte Louis-S. St-Laurent  
Compton 819.835.0465

Tourtière  
Pâté au poulet  
Pâté au saumon  
Pâté mexicain  
Pâté chinois  
Sauce à spaghetti  
Lasagne  
Beignes au miel et au sirop d'érable  
Desserts maison

En portions individuelles ou familiales

## Groupe Nutrition Santé



- Plan de nutrition cellulaire
- Contrôle et perte de poids
- Reprendre masse musculaire
- Décodage Biologique de la maladie
- Problèmes scolaires

Sur rendez-vous  
Danye Hébert

Tél. : 819.835.0970

Pour vivre, tout naturellement...

## Suzanne Couture

COMPTABLE AGRÉÉE

---

6672, route Louis St-Laurent  
Compton (Québec)  
J0B 1L0  
(819) 835-9139

## Municipales

### Construction domiciliaire et Loi de la protection du territoire et des activités agricoles

Le Conseil transmet les réponses suivantes au sondage demandé par la Ville de Kingsey Falls

**1. OUI** Ma municipalité désire seulement permettre la construction dans le noyau urbain.

**2. NON** Ma municipalité désire permettre à ses citoyens la possibilité de se construire selon deux choix possibles: construction dans le périmètre urbain ou dans des développements aménagés en zone rurale dans des secteurs qui le permettent et qui ne nuisent pas à l'agriculture.

**3. NON** Ma municipalité éprouve des difficultés majeures avec les orientations de la Commission de la protection du territoire agricole au sujet de l'application rigide de l'article 61.1 (construction refusée s'il reste des terrains vacants dans le périmètre urbain)

### Règlement

La Municipalité adopte le règlement régissant l'enlèvement et l'élimination définitive des matières résiduelles et la tarification des bacs à ordures.

### Session ordinaire du conseil municipal du 2 septembre 2003.

#### Embauche

Monsieur Daniel Roy, domicilié à Compton, est engagé au poste de pompier volontaire rémunéré. Monsieur Daniel Boivin de Coaticook, au poste de journalier des Services techniques de la municipalité de Compton

#### Local des Jeunes de Compton - Avis aux animateurs jeunesse

Madame la conseillère Josée Roy ayant constaté le manque d'encadrement et de surveillance des jeunes par les animateurs jeunesse, une lettre leur est postée et une visite du local des jeunes est planifiée pour examiner l'état des lieux avant le début de la période d'utilisation de la patinoire.

#### Varia

Madame la conseillère Josée Roy mentionne que du vandalisme a été constaté dans le local des toilettes du Centre communautaire et que depuis ce local est sous clé en soirée. Madame Roy rencontrera les responsables de la bibliothèque municipale afin de les sensibiliser au problème avant qu'une clé leur soit remise.

Monsieur le conseiller Jean-Nicolas Gremion demande que les bacs roulants des cinq propriétés du chemin Sage soient repris pour

être remplacés par un contenant de 1139 litres. Monsieur Bruno Cotnoir sera responsable de ce contenant.

Monsieur Jean-Paul Létourneau fait part de la diminution du temps de surveillance des brigadiers scolaires.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Jean-Paul Létourneau demande que soient privilégiés les gens de Compton lors de l'embauche de personnel. Monsieur le conseiller Jean-Nicolas Gremion précise que la base de l'engagement des employés est la compétence.

### Session ordinaire du conseil municipal du 16 septembre 2003.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

#### Présentation du projet de prolongement des infrastructures d'égout et d'aqueduc du secteur du Hameau

Monsieur Sylvain Dallaire et madame Ghislaine Giroux exposent au Conseil, avec plan à l'appui, le projet de développement résidentiel par phase du secteur du Hameau.

Ils vérifient auprès du Conseil municipal si les infrastructures d'approvisionnement en

eau potable et en assainissement des eaux usées peuvent desservir une vingtaine de résidences. Ces derniers réitérent au Conseil ce qui avait été convenu lors d'une rencontre antérieure tenue au début de l'an 2000, à savoir que la construction du prolongement des conduites d'aqueduc et d'égout ainsi que la construction de la rue prête à recevoir l'asphalte sont sous leur responsabilité et à leur frais.

Monsieur le maire répond que l'approvisionnement en eau potable ne cause pas de problème. Cependant l'assainissement des eaux usées est plus problématique considérant que la station traite à 150% de sa capacité. Le Conseil requiert de l'inspecteur en environnement un rapport concernant cet élément.

Monsieur Dallaire se propose d'exécuter gratuitement des travaux de déboisement sur le lot de la municipalité réservé pour l'aménagement futur d'un parc dans le secteur du Hameau. Des enfants y font à l'occasion des feux à ciel ouverts qui risquent d'incendier le parc et le voisinage tellement les branches des épinettes sont sèches. Le Conseil autorise les travaux de déboisement suggérés par monsieur Dallaire. Celui-ci fera la coupe gratuitement et gardera le bois coupé. Les travaux seront exécutés sous la supervision de l'inspecteur en bâtiment et en environnement

#### LES ÉISA

Dans le dossier des ÉISA, monsieur le maire dépose deux lettres dont une fait état de la demande faite au commissaire par les dix maires regroupés lui requérant de continuer

# Mêle-toi de tes affaires... Municipales

de respecter l'esprit de la loi applicable à ce dossier et de tenir une rencontre avec tous les intervenants et représentants des municipalités de la MRC.

La deuxième lettre est celle de la ville de Coaticook qui demande au commissaire de faire nommer un médiateur dans le dossier après qu'elle eut pris connaissance de la demande des maires énoncée antérieurement.

Monsieur le conseiller Jean-Nicolas Gremion mentionne que lors de la dernière réunion de la régie du site d'enfouissement, le projet de budget étudié n'anticipe pas d'augmentation des quote-parts des municipalités membres. Ce budget pourrait être révisé en cours d'exercice afin de tenir compte des exigences environnementales ou en fonction du plan intégré des matières résiduelles de la MRC de Coaticook.

Le 849-9479 est le nouveau numéro de téléphone à composer afin de rejoindre le secrétaire-trésorier de la Régie du site d'enfouissement afin d'obtenir divers renseignements sur ce service.

## Service de protection contre les incendies

La Municipalité autorise l'inscription de cinq pompiers au cours de formation « Module 9 – Intervention produits dangereux » d'une durée de 35 heures. La somme de 1937 \$ est consacrée à ce projet.

La Municipalité autorise également les dépenses nécessaires pour la vaccination volontaire contre le tétanos et l'hépatite B de dix-neuf pompiers. Elle défraie le coût de

chaque dose au montant de 21,37 \$ qui sera donné en trois séries dont une à l'automne 2003 et les deux autres en 2004. Le coût de chaque série est de 406,03 \$. Le vaccin contre le tétanos est gratuit.

## Terrain érodé au puits no.3

Au cours de la nuit du 5 août 2003, des pluies torrentielles ont érodé le terrain du puits no 3. Suite à cet événement, la Municipalité mandate la firme Génivar afin de préparer les croquis de stabilisation de la rivière Moe et du ruisseau traversant le terrain du puits au prix proposé de 2 700 \$.

## 100<sup>ème</sup> anniversaire de St-Herménégilde

En l'honneur du 100<sup>ème</sup> anniversaire de la municipalité de St-Herménégilde, la municipalité de Compton publie un 1/8 de page dans le cahier spécial du journal Le Progrès de Coaticook pour la somme de 100 \$.

## Association des Laboureurs de Sherbrooke

La Municipalité donne une subvention de 50 \$ à l'Association de Laboureurs de Sherbrooke dans le cadre du 124<sup>ème</sup> Concours annuel de labour.

## Embauche de deux brigadiers scolaires

Deux brigadiers substitut sont embauchés à savoir madame Micheline Pelletier et monsieur Michel Roy.



## Écho de sagesse...

« La grande tragédie de la vie n'est pas la mort, mais ce qui meurt en nous alors que nous sommes toujours vivants. »

(Norman Cousins)



Ouvert tous les jours  
de 11 h à 3 h

6924 Rte Louis S. St-Laurent  
Compton

835-0908



PRODUITS DE CIMENT  
**COUILLARD**  
LTD.

Tél.: (819) 849-2778  
Téléc.: (819) 849-9497

340, rue MERRIL  
COATICOOK (Québec)  
J1A 1X4

- Béton préparé
- Trou d'homme, puisard
- Tuyau, fosse septique
- Livraison pierre et gravier

## SERVICE D'ADMINISTRATION MARCOUX (1982) INC

*Spécialités : Planification fiscale,  
préparation d'états financiers,  
impôts, tenue de livre.*

179, Belvédère nord,  
Sherbrooke, J1H 4A7  
821-9280

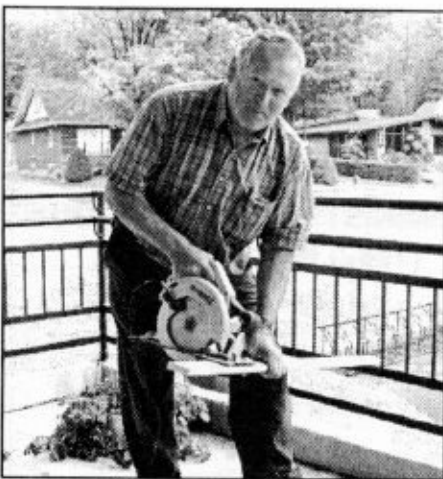
## Municipales

### Remerciements sincères à **Maurice Viens !**

Après 18 ans de bons et loyaux services à la municipalité de Compton, monsieur Maurice Viens cesse ses fonctions d'employé municipal occasionnel. C'est lors de l'assemblée du Conseil du mardi 7 octobre que monsieur le maire Veilleux et ses conseillers ont voulu en leur nom et au nom de tous les employés de la Municipalité et de toute la population de Compton, remercier monsieur Viens pour l'excellent travail qu'il a fourni à notre communauté depuis 1985. Cette année-là et jusqu'en 1988, Maurice Viens fut inspecteur municipal pour le Canton de Compton, à l'époque où ce poste portait encore le nom de Garde-enclos. Il supervisait alors les routes et les fossés et s'occupait des chiens errants et des feux.

Après la fusion du canton et du village, monsieur Viens demeura à l'emploi de la municipalité de Compton comme travailleur occasionnel. Il fut également témoin de la fusion de Compton et de Compton-Station. Interrogé sur les raisons de son départ, Maurice Viens nous confie que son état de santé lui demande de ralentir ses activités. Mais il ne deviendra pas inactif pour autant, l'ancien employé municipal projette de consacrer son temps à l'exploitation de sa terre à bois.

### Bonne retraite monsieur Viens et encore une fois merci !



Un Maurice Viens souriant,  
le 2 octobre 2003, dernier jour de son  
emploi à la Municipalité.



## Communiqués

### Félicitations à **Michel Belzil**

Président de la FMQ !

La municipalité de Compton tient à féliciter monsieur Michel Belzil, préfet de la MRC de Coaticook, pour sa reconduction récente à un troisième mandat à la présidence de la Fédération québécoise des Municipalités du Québec (FMQ).

Nous tenons à lui rendre hommage pour son excellent travail avec les municipalités québécoises, et avec notre MRC, et le remercions pour son soutien à la municipalité de Compton.

**Bravo !**



Michel Belzil

### Un gros merci à **Josée Roy** et **Jean-Nicholas Gremion !**

Tous les membres du Conseil, les employés de la Municipalité et la population de Compton se joignent à moi pour remercier la conseillère Josée Roy et le conseiller Jean-Noël Gremion pour leurs années de bons et loyaux services à la municipalité de Compton.

Josée, ta présence dynamique, ton franc parler et ta volonté de faire de Compton un lieu de loisir agréable pour la famille ont été une immense source d'inspiration pour nous tous. Tu as su nous stimuler par ta vigueur à défendre les dossiers du service des ambulances, du local des jeunes, du parc de planches à roulettes, du comité de relance, de la St-Jean Baptiste, pour n'en nommer que quelques-uns. Les jeunes et moins jeunes de notre municipalité te doivent beaucoup et te remercient.

Jean-Noël, nous avons tous apprécié ta sagesse et ton expérience provenant de tes nombreux mandats comme conseiller muni-

cipal d'abord au Canton et puis à Compton. Ta capacité d'analyser les situations avec justesse, ton écoute et tes remarques pertinentes ont été des éléments essentiels pour la mise en marche et la réalisation de notre projet de société. Ton implication sérieuse dans des dossiers régionaux a permis à la Municipalité de s'exprimer clairement dans des domaines importants pour la qualité de vie de nos citoyens. Compton te doit beaucoup et nous t'en remercions tous.

Ce fut un honneur, un plaisir et un privilège de travailler avec des gens comme vous deux.

**Merci**

Fernand Veilleux  
MAIRE DE COMPTON



## Avez-vous des légumes en trop ?

### A tous les producteurs de fruits et légumes de la MRC de Coaticook

(Producteurs maraîchers, propriétaires de vergers et particuliers)

(Municipalité de Bamston-Ouest, Coaticook, Compton, Dixville, East-Hereford, Martinville, Stanstead-East, Ste-Edwidge, St-Herménégilde, St-Malo, St-Venant- de-Paquet et Waterville)

Le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook est un organisme qui offre plus de 25 services à la population dont le service de RÉCUPÉRATION ALIMENTAIRE

Avec l'aide de bénévoles, tous les surplus de fruits et légumes sont transformés en marinades, sauces à spaghetti, confitures, gelées, etc. Ces produits maison sont par la suite distribués gratuitement par le service de DÉPANNAGE ALIMENTAIRE qui vient en aide aux familles dans le besoin et qui supervise la campagne des PANIERS DE NOËL.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter **Nathalie Beaudry** ou **Patrick Morin** au **849-7011**



### Jeunes bulles

#### Une sortie au Laser Plus de Sherbrooke

Cette sortie est en train de s'organiser au local des jeunes. Si tu as envie de venir t'amuser avec nous, passe nous voir ou téléphone au 835-0872 !



### À vos plumes !

Venez apprendre l'observation des oiseaux ! Des cours pour tous ceux qui désirent mieux les connaître et les reconnaître !



## Connaitre les oiseaux, pour vous, chez nous!



L'avènement de nouveaux sites ornithologiques dans la MRC de Coaticook nous amène à développer une expertise locale pour découvrir la faune ailée de la région. C'est avec plaisir que le CLD, en collaboration avec la Société de loisir ornithologique de l'Estrie (S.L.O.E.), accueille de nouveau Serge Beaudette, naturaliste chevronné et passionné pour un cours d'initiation à l'ornithologie. Reconnaître les oiseaux à la vue et aux chants, choisir et utiliser livres et jumelles, attirer les oiseaux chez soi, etc.... Le tout, enseigné avec efficacité par des présentations multimédias et avec une touche d'humour.

Le cours s'adresse à tous ceux qui ont envie d'attraper une maladie contagieuse aux effets bénéfiques. Le tout se tiendra, pour une deuxième année, au Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture (CRIFA) de Coaticook et ce dès la mi-octobre. Cinq mardis consécutifs et 3 sorties d'observation en milieu naturel dans les plus beaux sites ornithologiques de la MRC sont prévus.

Pour information et inscription, prière de communiquer avec monsieur Serge Beaudette : **(819) 346-6228**.

**Bienvenue à tous!**



**SERVICE D'AIDE DOMESTIQUE**  
DE LA RÉGION DE COATICOOK  
294, rue St-Jacques Nord (2e étage)  
Coaticook

Entretien ménager  
Téléphone: **849-7716**  
ou encore: **849-7716**  
Télécopieur: **849-4747**

*L'Extra Variance*



**COIFFURE POUR ELLE & LUI**  
avec ou sans rendez-vous



Prop. **Guylaine Vanasse**  
28, rue Bellevue - Compton

**835-9326**



## Un bel automne à notre école!

### Félix Lapalme, un grand lecteur

Bravo au jeune Félix Lapalme pour son titre de « grand lecteur » du lectorat de la bibliothèque de Lac Mégantic pour l'année 02-03. Le lectorat est un programme de lecture où des titres de livres sont proposés aux enfants afin de stimuler leur intérêt. Lorsqu'un jeune a lu un des bouquins proposés, il peut l'inscrire par Internet à la bibliothèque de Lac Mégantic et valider son inscription en répondant à un questionnaire sur le contenu du livre.



Madame Genest remet son prix de « Grand lecteur » à Félix Lapalme. Bravo Félix!

Plusieurs élèves de la commission scolaire y sont inscrits. En 2001-02, une élève de l'école Louis St-Laurent, Anne-Sophie Gaudreau s'était-elle aussi mérité l'honneur de « grande lectrice ». Nous pouvons sans gêne affirmer que notre école compte de nombreux et très bons lecteurs!

Félix Lapalme avait également remporté le prix lectorat de notre école, ce qui lui a mérité de recevoir des livres en cadeau. Madame Lise Poirier qui était l'enseignante de Félix l'an passé, est une fervente de lecture très impliquée au cœur de notre bibliothèque. Merci Lise!

### Une visite aux Sentiers Poétiques

Que de beaux moments nous avons passés à St-Venant lorsque nos classes de 5e et 6e sont allées visiter les Sentiers poétiques. Cette activité complétait fort bien le projet « Des mots qui nous rassemblent... » qui nous a tous tant inspirés l'an dernier. Quand nous avons présenté ce projet, nous voulions l'associer aux Sentiers Poétiques de St-Venant de Paquette. Cette visite était donc la réalisation d'un rêve!

La présence et l'accueil chaleureux de Richard Séguin furent un merveilleux cadeau pour nos enfants comme pour les grands... Avec une fierté bien méritée, plusieurs élèves ont eu la chance de lire leur poésie. Et ce fut au tour des grands de nous livrer quelques-uns de leurs merveilleux textes.: Daniel Roy nous a charmés avec sa poésie expressive tandis que l'auteur de Compton, Hélène Boissé nous a fait découvrir le charme de ses Haïkus... Une révélation.

Nos jeunes joueurs de psalterions ont pu montrer leurs talents en faisant résonner des sons célestes dans la magnifique église de St-Venant. « Une église aux couleurs de miel » comme la décrit si bien Richard Séguin.

Il ne faut surtout pas oublier de mentionner la participation d' Hercule Gaboury, retraité de l'enseignement, qui a su animer l'événement avec passion, couleurs et chaleur malgré le froid. Il nous a aussi fait l'honneur de chanter a cappella un doux air du bon vieux temps qui n'a pas manqué de nous charmer. Nous lui devons beaucoup pour le succès de cette visite et comptons bien l'inviter à l'école au cours de l'année qui vient.

### Un nouveau conseil d'administration au Conseil d'établissement de l'école

L'assemblée générale de l'école a été un grand succès, avec une participation nombreuse et un climat chaleureux. Il y avait 6 personnes en élection pour 3 postes à combler. Génial! Une preuve évidente de la croissance d'intérêt pour notre école.

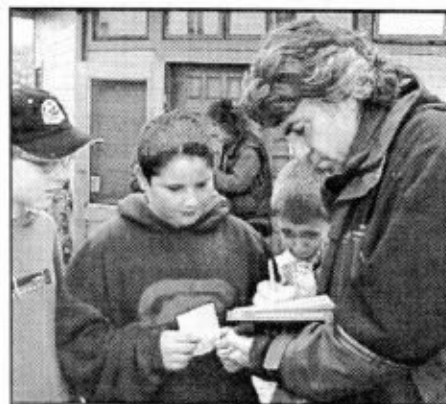
Les membres du CA sont donc: Elaine Caron, Claudette Tremblay, Nathalie Jacques, Danielle Robinet, Julie Hamel, Hélène Fisette, Lucille Pitre, Julie Smith, Gérard Philie, Sylvain Vachon, Marielle Genest et 2 membres de la communauté qu'il reste à nommer.

### Parc École

Le Parc prend forme: nos deux terrains, basket-ball et mini-soccer, sont terminés et sont éclairés en soirée. Des lignes de jeux et des marelles sont peintes sur la cour. Des

cibles sont dessinées sur le mur. Les jeunes s'en donnent à cœur joie! Ils sont partout dans la cour. Ça bouge en grand...

Au printemps, nous aurons fixé notre choix pour un module de jeux. Le coût de ces trucs là est absolument exorbitant! Il faut déjà 10 000,00\$ seulement pour préparer le fond du terrain et cela en utilisant les matériaux les moins chers. Il nous manque donc un bon 5 000,00\$ pour nous payer un module intéressant, ce qui signifie probablement que nous devons organiser une dernière activité de financement...



Richard Séguin se pliant gentiment au jeu des autographes lors de la visite aux Sentiers poétiques.

Nous sommes très fiers de nos réalisations. La cour est dynamique. Le débarcadère est excellent pour la sécurité et tout le monde est content!

Marielle Genest, directrice  
ÉCOLE LOUIS-ST-LAURENT

**SERVICE RAPIDE  
TRAVAIL GARANTI**

*Luc Jacques*  
**SERVICE**  
REPARATION D'APPAREILS  
MÉNAGERS DE TOUTES MARQUES  
(816) 821-0784

**Service autorisé des compagnies**



## Le Gros Pierre et le Centre d'interprétation de la vache laitière

### Main dans la main !

Texte : Lisette Proulx

Elles partagent le même prénom. Elles ont chacune une entreprise de production et de transformation agroalimentaire à Compton. Elles accueillent toutes les deux de nombreux visiteurs sur leur site et ont développé chacune un volet éducatif fascinant qui fait la joie des enfants et des plus grands. Et nous pourrions continuer longtemps cette liste d'affinités qui a amené une collaboration étroite entre Diane Goyette du Verger Gros Pierre et Diane Groleau du Centre d'interprétation de la vache laitière.

En effet, au cours des derniers mois, les deux entreprises ont décidé de jumeler leurs efforts en ce qui concerne l'accueil des groupes de visiteurs et l'approche éducative qui leur est dispensée « Nous travaillons de la même manière » nous confie Diane Goyette du Verger Le Gros Pierre. « Nous recevons des groupes semblables et notre approche éducative se ressemble en plusieurs points. »

Une simple visite aux deux sites révèle chez ces producteurs un souci d'informer et d'enseigner qui va bien au-delà du simple fait divers. Chacune de leur côté, les deux productrices ont développé une présentation révélant une conception similaire de l'agriculture. Qu'on parle de pommes ou de lait, les deux centres d'interprétation utilisent des outils pédagogiques stimulants qui font d'abord ressortir l'histoire du pommier ou de la vache en situant leurs ancêtres génétiques. Ensuite, on amène le visiteur à saisir que ces éléments font partie de la nature et du processus reproducteur. La pomme pousse afin de produire des graines, la vache élabore son lait afin de nourrir sa progéniture, c'est le cycle de la vie. Les agriculteurs interviennent dans le processus afin de maximiser la production en vue de l'alimentation humaine. Cette compréhension ajoutée au contact direct avec l'animal ou l'arbre permet de vulgariser le métier d'agriculteur et de le faire comprendre dans toute sa dimension.

Ces approches pédagogiques ont suscité un

vif intérêt de la part d'un groupe d'étudiants en Science de l'éducation de l'Université de Sherbrooke et ont amené ceux-ci à désirer travailler en collaboration avec nos deux centres d'interprétation. « Nos approches vont directement dans le sens du principe d'apprentissage par projets concrets tel qu'il est développé dans la réforme scolaire du primaire » explique Diane Goyette. « Nous devenons une sorte d'extension de l'école à la ferme et nous comptons bien poursuivre dans cette direction. »

Les affinités et l'arrimage de nos deux centres d'interprétation permettent aux écoles de planifier des sorties plus consistantes pour leurs élèves. Les budgets pour ce type de sorties étant souvent limités, les directions d'écoles sont heureuses de pouvoir rassembler deux activités éducatives variées et rapprochées la même journée. « Tant qu'à louer un autobus et (ou) demander des accompagnateurs, il est beaucoup plus avantageux pour une école de faire une sortie d'un jour complet. » explique Diane Groleau. « Notre association leur facilite la tâche d'organisation et pour nous, cela signifie un partage et un échange de la clientèle très intéressant. » La preuve : 1000 enfants de plus que les années dernières ont visité ces deux sites depuis le début de la saison. Pour le moment, la clientèle scolaire provient de l'Estrie, mais il ne serait pas surprenant que la bonne nouvelle se répande rapidement au-delà des frontières de notre région...

### Gérin Custeau

NOTAIRES  
ET CONSEILLERS JURIDIQUES

**Agricole, Compagnies,  
Immeubles, Successions,  
Testaments, Mandats**

Tél. : (819) 849-4855  
Télec. : (819) 849-9675

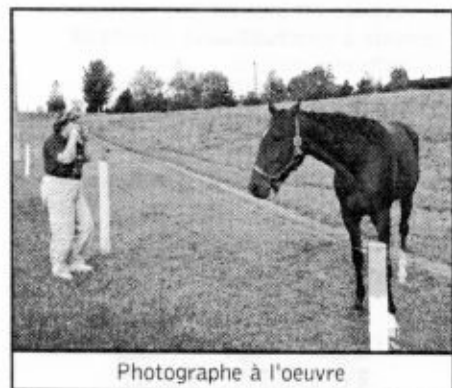
38, rue Child  
Coaticook (Québec)

### Plus de 200 participants au Rallye photo !

Texte : Lisette Proulx

Photo : Bertrand Thibeault

Le 28 septembre dernier, la Table de concertation culturelle de la MRC tenait la deuxième édition de son Rallye photo. Conçu afin de donner à la population une occasion de visiter certains éléments du futur circuit culturel de la MRC, le rallye a su jouer son rôle et entraîner les visiteurs à découvrir plusieurs coins pittoresques de notre territoire.



Photographe à l'oeuvre

Deux cents participants divisés en 10 équipes occupant une soixantaine de véhicules ont parcouru un des six circuits préétablis par les organisateurs. Après avoir partagé un goûter, chacun des participants se voyait remettre un appareil photo jetable avant de s'engager sur un des circuits. Leur mission - capturer en photo les richesses du patrimoine bâti ou des scènes de la vie quotidienne de notre région.

### 1200 photos de la région prises en quelques heures

Au retour des 6 différents circuits de la MRC, comprenant une magnifique visite de Compton, les participants ont ramené 1200 photos et un paquet de joyeux souvenirs qu'ils ont pu partager en dégustant un copieux goûter élaboré à partir de produits régionaux, grâce à une généreuse commande de nos producteurs. Vingt personnes de Compton ont participé à l'événement et selon madame Michèle Lavoie, présidente de la Table de concertation culturelle, « Plus d'un quart des concurrents provenaient de l'extérieur du territoire de la MRC. Les gens se sont dit enchantés de l'expérience » nous confie-t-elle.



## Écho de sagesse...

« Atteindre vos buts est un processus qui consiste à vous habituer à une réalité nouvelle et meilleure. »

( Mark Yarnell et Rene Reid Yarnell )



**Réjeanne S. Lebel**  
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

**Guy Lebel**  
AGENT IMMOBILIER AGRÉÉ

**Claude Cloutier**  
AGENT IMMOBILIER AFFILIÉ

15, rue Child, Coaticook, Qc J1A 2B2  
Tél. : (819) 849-3333

lebel.immeubles@videotron.ca  
www.lebelimmeubles.com

Après un été de bons moments passés surtout à l'extérieur, les lectures reviennent en force avec les journées plus courtes et moins clémentes. Une fois de plus, d'intéressantes nouveautés apparaissent sur les rayons de notre bibliothèque.

### Parmi celles-ci, les adultes pourront se procurer :

- Astrologie 2004
- Ces enfants que l'on veut parfaits
- Première guerre mondiale
- Guide de la route 2003
- L'histoire de Pi (Jean Martel)
- Ne ferme pas les yeux (C. Thompson)
- Pas de veine ( M.H. Clark)
- Le tueur des ténèbres ( M. Murphy)
- Trois semaines à Paris (B.T. Bradford)
- La vingtième épouse (Sundaresan)
- Une enfance allemande ( S Zweig)
- La valise d'Anna (K. Levine)
- L'homme de la rivière vol.1
- La veuve de l'artiste vol.2 (J. Tessier)
- Une trilogie de C. Link :  
Le temps des orages
- Les lupins sauvages
- L'heure de l'héritage
- Dictionnaire des proverbes québécois
- Dictionnaire des expressions québécoises

### Dans la section Jeunesse, on peut retrouver :

- Garfield (4)
- Histoires vraies (4)
- L'alliance magique
- Le deuxième été
- Molly Moon
- Mardi, 11 septembre
- Arthémis-Towl vol.3
- Sigrid vol.3
- Kevin et les magiciens vol.1 et 3
- Les contes traditionnels de Québec
- Livres de jeux
- Livres de bricolages
- Livres d'Halloween
- Chansons illustrées (6)
- Collection Nathan (7 livres)



Comme toujours, Mario Côté est disponible **les premier et troisième mercredis du mois** pour ceux qui veulent se **perfectionner en informatique**. Il en coûte 2\$ de l'heure pour ce service et il est préférable de réserver à l'avance au 835-0404 pour ne pas être déçu.

### Jeunes bulles


#### Hé les filles de 12 à 17 ans !

Le local des jeunes est aussi pour vous. Nous vous attendons au Récré-o-parc avec votre sourire et vos idées d'activités.



Afin d'égayer le local de la bibliothèque, nous vous invitons à confectionner un épouvantail et à nous l'apporter d'ici le 15 octobre 2003. Tirage de prix de participation. Bienvenue à tous !

CLAIRE




## Auberge du Petit Sabot de Compton

10, chemin Cochrane

**SUPER BRUNCH LES DIMANCHES**  
*12\$ par personne • 8 ans et moins : gratuit*

**Bienvenue à tous**

Sur réservation  
 (819)  
 835-9090



**la Pommalbonne**

*Propriétaire*  
Germain Lafond

- Auto-cueillette
- Ambiance familiale
- Aires de pique-nique

6291, rte Louis-S. St-Laurent  
Compton (Québec) J0B 1L0

(819) 835-9159



Écho du lecteur

# L'histoire

## de Pi

de Yann Martel

Voilà un livre que tout le monde vante : grand succès planétaire et plusieurs prix. D'abord paru en anglais, puis traduit en plus de 30 langues, les parents de l'auteur assurent la version française de ce 3e roman de M Martel. Pi, ce n'est pas 3,1416 mais le surnom choisi par le personnage principal, un jeune Indien nommé Piscine Molitor Patél à cause d'un oncle, champion de natation, qui parlait toujours de la piscine Molitor de Paris. Il pratique en même temps les trois religions qu'on retrouve à Pondichéry, sa ville : l'islamisme, l'hindouisme et le catholicisme. Cela en fait déjà quelqu'un qui pose de drôles de questions et qui affiche une étonnante philosophie de la vie. Le sens de l'humour de M Martel, son immense vocabulaire et sa fertile imagination font de ce roman une histoire invraisemblable, mais tout à fait crédible. Chaque page est un délice.

Pendant la première moitié du roman, l'auteur nous fait côtoyer Piscine dans sa vie quotidienne au zoo de son père. Sachant que c'était une histoire de naufragés avec un tigre, je me demandais bien quand cela allait survenir. Enfin, les parents du garçon choisissent de ne plus vivre dans l'Inde sous le règne d'Indira Gandhi. Ils émigrent donc au Canada. Le 21 juillet 1977, ils embarquent sur un bateau japonais avec, en cale, certains animaux qu'ils désirent vendre à l'étranger. Quelques jours plus tard, suite à une explosion en pleine nuit, le bateau coule. Pi se retrouve seul dans un canot de sauvetage. Il fait monter à bord une hyène, un orang-outan, un zèbre éclopé et un tigre

baptisé... Richard Parker (encore une autre histoire). Nouvelle arche de Noé, nous suivons la dérive de Pi qui devra survivre en affrontant la solitude, la mer et surtout un tigre du Bengale dont les mouvements sont imprévisibles. Il développera des trésors d'imagination; il apprendra rapidement de ses erreurs et... il a la foi. Il finira par accoster en Amérique. Quand les inspecteurs viennent l'interroger pour recueillir des indices permettant de connaître la cause du naufrage, ils demeurent sceptiques devant une pareille histoire tout comme vous le serez peut-être. Alors, pour le lecteur attaché au « réalisme traditionnel », l'auteur propose en quelques lignes un 2e récit des 7 mois en mer. On doit donc choisir la version de l'histoire à laquelle on préfère adhérer. À vous le plaisir !

Irène Carbonneau

**La santé  
par les plantes**



**NICOLE RUEL**

Étudiante

en herboristerie

Teintures-mère - Onguents

Sur rendez-vous  
6, rue Jeanne, Compton  
835-0348



**Daniel Parent**

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

28, rue Main ouest  
Coaticook (Québec)  
J1A 1P2

**849.4100**

**Douleurs  
musculaires  
et maux de dos**

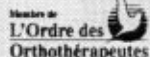
**Daniel Broderick**

ORTHOTHÉRAPEUTE

6, rue Jeanne, Compton

Sur rendez-vous :

(819) **835-0348**



Reçus pour assurances

# Compton s'illustre

## au sentier poétique de St-Venant

Le jeudi 2 octobre dernier, au Sentier poétique de St-Venant-de-Paquette, des amateurs de la poésie et de la chanson étaient invités à une célébration où les mots, les vers, les phrases et les textes des grands et des petits se côtoyaient joyeusement. Parmi ces personnes invitées à partager leurs talents d'auteurs, on retrouvait des élèves de l'école Louis-St-Laurent de Compton de même qu'une résidente de chez nous, Héliène Boissé, déjà présente par sa poésie dans le sentier de St-Venant.

C'est donc avec beaucoup de bonheur que je me suis retrouvée au cœur de cette fête qui m'a permis de découvrir la sensibilité, la créativité et la fierté de ces jeunes qui présentaient leurs textes aux accords des psaltériens dont jouaient aussi des élèves de l'école. Quel plaisir également d'entendre ma professeure d'écriture (mais oui, je prends des cours d'écriture!) lire quelques-uns de ses « haïkus », une forme poétique d'écriture d'origine japonaise que les cours d'Héliène nous permettent d'apprivoiser!

Bravo à ces auteurs en herbe, à leurs enseignantes et à la direction de l'école! Bravo aux grands de la poésie qui participaient également à cette journée d'échange culturel! Bravo à St-Venant qui invite Compton à partager sur le terrain de l'écriture, voilà qui fait rêver au moment où l'inverse pourrait aussi se produire. Les idées pour faire fleurir la poésie plus largement dans notre municipalité ne manquent sans doute pas.

Michèle Lavoie  
CITOYENNE DE COMPTON

PRÉSIDENTE DE LA TABLE DE CONCERTATION  
CULTURELLE DE LA MRC DE COATICOOK



## Sûreté du Québec MRC de Coaticook



Municipalité  
régionale  
de comté  
de Coaticook

294, rue Saint-Jacques Nord  
Coaticook (Québec) J1A 2K3  
Téléphone : (819) 849-9166  
Télécopieur : (819) 849-4320

La Sûreté du Québec est au service de tous les citoyens, qu'ils soient petits ou grands. Voici donc une chronique destinée à nos tout petits et à leurs parents.

### La sécurité des petits monstres à l'Halloween

Comme à chaque année, le 31 octobre est une soirée où nos rues sont envahies par les enfants en quête de plusieurs friandises et de dons en argent pour l'UNICEF. Évidemment, la sécurité de nos enfants est primordiale, voici donc quelques conseils de sécurité pour prévenir des incidents fâcheux.

- Porter des vêtements courts pour éviter de trébucher ;
- Porter des vêtements de couleurs claires avec des bandes fluorescentes ;
- Éviter les masques. Choisir un maquillage qui permet de bien voir et de bien entendre ;
- Avoir avec soi une lampe de poche allumée pour mieux voir ;
- Toujours convenir avec ses parents du trajet emprunté et de l'heure de son retour ;
- Sonner aux portes en groupe ou avec un adulte et attendre à l'extérieur des maisons ;
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois et éviter de traverser inutilement ;

- Traverser les rues aux intersections et respecter la signalisation routière ;
- Éviter les rues ou les coins sombres ;
- Refuser d'approcher ou de monter dans un véhicule sans la permission des parents ;
- Vérifier avec ses parents les friandises reçues pour être certain de pouvoir les manger sans danger.

Malgré ces conseils qui seront transmis à vos enfants, vous savez très bien qu'avec l'excitation de cette soirée, ils traverseront les rues en courant et pas nécessairement aux intersections. Nous conseillons donc aux automobilistes d'être extrêmement prudents et de ralentir dans les rues achalandées par les tout petits.

#### SOYEZ PRUDENTS ET BONNE RÉCOLTE !

Sûreté du Québec  
POSTE DE LA MRC DE COATICOOK

### Manoir de Chez Nous

Programme d'intégration sociale du Cab

#### Octobre 2003

Activités physiques tous les mardis  
et jeudis de 10h à 10h30

Cartes, poches, films ou quilles  
tous les vendredis à 13h30

Cartes avec l'Âge d'Or  
le jeudi 16 octobre à 13h30

Activité du mois :  
Halloween, le vendredi  
31 octobre à 13h30



#### Novembre 2003

Activités physiques tous les mardis  
et jeudis de 10h à 10h30

Cartes, poches, films ou quilles  
tous les vendredis à 13h30

Cartes avec l'Âge d'Or  
le jeudi 20 novembre à 13h30

Activité du mois avec le Centre d'action  
bénévole le vendredi 21 novembre à 14h

Aidez-nous à vous aider !!  
**Aidez-nous à vous aider !!**

### ALAIN BLANCHETTE

PEINTRE - TAPISSIER  
ENTREPRENEUR LICENCIÉ  
Licence RBQ 8002-9416-51

ESTIMATION GRATUITE

Tél. : (819) 835-0402  
Téléavertisseur : (819) 573-1112



les  
trois  
Pommes  
de  
Compton

Centre de la  
Petite Enfance

Ouvert  
du lundi au vendredi  
de 6 h 30 à 18 h

835-0276



## de Compton

### Prudent Laflamme

Lorsque vous changerez d'heure ce mois-ci, n'oubliez pas de changer les batteries dans vos détecteurs de fumée !



#### Conseils de sécurité-incendie pour la gardienne

À titre de gardienne d'enfant, vous êtes responsable de la sécurité des enfants que vous gardez et de la propriété de votre employeur. Voici quelques conseils pour vous aider à exercer cette responsabilité :

##### Ayez avec vous...

- un détecteur de fumée,
- une lampe de poche,
- une veilleuse,
- la brochure de la gardienne,
- des autocollants de téléphone pour les numéros d'urgence.

##### Quand vous arrivez à la résidence de votre employeur, demandez :

- les numéros de téléphone d'urgence comme celui du Centre antipoison;
- l'adresse complète de la résidence;
- un numéro de téléphone où rejoindre votre employeur;
- à visiter la maison, en prenant soin de localiser les issues;
- comment fonctionnent les serrures et

l'ouverture des fenêtres;

- s'ils ont un plan d'évacuation en cas d'incendie et si les enfants le connaissent;
- où se trouve le détecteur de fumée, s'il fonctionne et si les enfants connaissent le bruit qu'il émet.

##### Lorsque les parents sont partis, vérifiez :

- si les portes et les fenêtres sont verrouillées;
- si la cuisinière et le four sont éteints;
- si aucune cigarette n'a été oubliée dans le séjour,
- si rien de dangereux dans les chambres n'a été laissé à la portée des enfants.

**Nous recommandons aux gardiennes de ne pas utiliser la cuisinière ou un réchaud.**

##### De fumée

- Criez « Au feu »
- Restez près du sol, où il y a de l'air frais.
- Fermez toutes les portes derrière vous.
- Faites le 9-1-1 lorsque vous êtes en lieu sûr.
- Ne retournez jamais dans un bâtiment en feu.

##### D'incendie

- Sortez les enfants. Ne perdez pas de temps à les habiller, enroulez-les dans une couverture.
- Lorsque les enfants sont en lieu sûr, faites le 9-1-1.
- Ne retournez pas sur les lieux.

#### Que faire en cas...

##### De fuite de gaz

- Ne fermez pas de lumières ou d'appareils électriques.
- Sortez.
- Faites le 9-1-1 lorsque vous êtes en lieu sûr.

Le Service incendies de Compton continue la tradition et prend soin de la sécurité le soir de l'Halloween en circulant avec les véhicules d'incendie dans les quartiers résidentiels de Compton. **Soyez prudents !**

**STAR CHOICE**



**INTERNET HAUTE VITESSE  
PAR SATELLITE**

Tél: 819-849-3608

**BRUNELLE**

**ÉLECTRONIQUE (1986) Inc.**

**Vous avez des questions, nous avons les réponses!**

**VENTE  
SERVICE  
RÉPARATION**

**10, MAIN OUEST, COATICOOK**

**Centre informatique complet**

**Cinéma maison**

**Centre audio pour l'auto**

**Téléphones cellulaires**

**C.V.A. Radio Shack**

Courriel : brunelle.elec@sympatico.ca

**Bell  
ExpressVu**



**Globalstar  
Téléphone par satellite**

**Vente et location**



Fax: 819-849-4005



# Clubs / Associations

## Association **Marie-Reine**

Waterville

### Gagnants de la contribution volontaire de septembre 2003

- 06 septembre: Gilles Picard  
Sherbrooke (# 477);
- 13 septembre: Huguette Chagnon  
Waterville (# 508);
- 20 septembre: Nicole Couture  
Compton (# 146);
- 27 septembre: Patricia Lavoie  
Compton (# 854).

**Félicitations à tous ces heureux gagnants de 50\$ et bonne chance à tous pour les prochains tirages.**

CLAIRE B. GAGNON  
Association Marie-Reine Waterville

## Âge d'or

**Le 21 octobre**

**Bingo suivi d'un goûter**  
à 13 h 30. Anniversaires  
du mois.

**Le 18 novembre**

**Partie de cartes publique**  
avec prix suivi d'un goûter.  
Anniversaires du mois.



## Club Lions de Compton

### Gagnants du LI-GAGN-ONS du Club Lions de septembre 2003

- 500\$** Mélanie Groleau  
St-Elie (# 098)
- 300\$** Dr. Pierre Boux  
Waterville (#208)
- 200\$** Mario Dion & Brigitte Paquet  
Compton (#021)
- 100\$** Calude Néron  
Compton (#024)
- 75\$** Suzanne C. Côté  
Waterville (# 274)

**Félicitations à tous ces heureux gagnants. Bonne Chance à tous pour les prochains tirage**

CLAIRE B. GAGNON  
LI-GAGN-ONS du Club LIONS de Compton



## LES MULTI-SERVICES BOUTHILLIER

**Tous genres de travaux  
de rénovation.**

*Gilles Bouthillier*  
11, Chemin Hatley  
Compton, Qué.  
JOB 1LO  
**(819) 835-9288**

## O.M.H. de Compton

**Appartements 3 1/2 actuellement disponibles au Villageois de Compton (HLM)**

Les principales règles d'admissibilité pour un logement à prix modique sont les suivantes:

- Être âgé de plus de 50 ans
- Être autonome
- Le loyer d'un logement est déterminé en fonction du nombre de personnes qui composent le ménage, de leurs revenus respectifs, ainsi qu'en considération des services et équipements offerts. Le loyer de base correspond à 25 % du total des revenus mensuels de chacun des occupants, déduction faite d'un montant correspondant à 2 % du montant du revenu de travail annuel.

**Pour de plus amples informations, communiquez avec Nicole Couture au 835-9208**



## Le Club Lions de Compton vous offre des équipements orthopédiques

Lits d'hôpital électriques, chaises roulantes, marchettes, toilettes portatives, etc., sont mis gratuitement à la disposition des gens de Compton.

### Renseignements:

**René Mégré au 835-9175 ou Benoît Côté au 835-5446**

Si vous désirez des informations sur l'appareil de surveillance LIFE LINE, contactez le Club Lions de Compton ou Marc Hébert au 849-6591



LICENCE RBQ 2313-0826-28

## EXCAVATION CHARLES GRENIER inc.

Tél. (819) 878-3468  
(819) 820-2423

Fax. (819) 878-3076  
(819) 820-0224

Cell. (819) 572-5336

BERNARD LAVERDURE, MAGOG

## Nouveau conseil d'administration aux Lions de Compton

Lors du souper mixte du 17 septembre dernier, les membres du Club Lions de Compton ont fait la connaissance de leur nouveau conseil d'administration. Le Lions Benoît Côté, chef du protocole, présentait le nouveau président Jean-Luc Mercier qui était accompagné à la table d'honneur des Lions fondateurs, messieurs Albert Lapointe, Herivel Gagnon, Gérard St-Laurent, Jean Rouillard, René Mégré et Benoît Côté.

C'est avec beaucoup d'humour que Lions Marie-Ange Gilbert a animé cette soirée très agréable qui a suscité la hâte de se rencontrer pour tous les Lions le 15 octobre prochain.

**Le conseil d'administration 2003-2004 se compose de :**

**Président :** Jean-Luc Mercier  
**Présidente sortante :** Irène Lapointe  
**1<sup>re</sup> Vice-présidente :** Georgette Rouillard  
**2<sup>e</sup> Vice-président :** Bertrand Gagnon  
**3<sup>e</sup> Vice-Présidente :** Antonia Rossi  
**Animateur et animatrice :**  
 Bertrand Gagnon et Marie-Ange Gilbert  
**Directeurs :** Lucille Favreau,  
 André Lachance, Pascal Audet,  
 Albert Favreau et Jean Rouillard

**Bonne chance et bonne année à tous ces LIONS**

Lions Georgette Rouillard et  
 Fernande St-Laurent  
 RELATIONS PUBLIQUES

## Clinique de vaccination - Vaccination contre la grippe

Le ministère de la Santé et des Services sociaux offre gratuitement le vaccin contre la grippe, par le biais du C.S.S.S., aux personnes âgées de 60 ans et plus ainsi qu'à toutes celles souffrant de maladies pulmonaires ou cardiaques, d'anémie, de cancer, de maladie rénale, de déficit immunitaire ou de VIH-Sida. De plus, si vous êtes en contact étroit avec des personnes précédemment mentionnées, vous pouvez également tirer avantage du vaccin contre la grippe, et ceci gratuitement. Pour les autres personnes qui désireraient recevoir ce vaccin, des frais minimes de 10,00 \$ leur seront exigés.

De plus il est possible de recevoir le vaccin contre la pneumonie (gratuitement) pour les personnes âgées de 65 ans et plus ou souffrant des maladies ci-haut

Cliniques de vaccination SANS RENDEZ-VOUS à COMPTON

Manoir de chez nous, 4 chemin de la Station  
 Le mardi 11 novembre de 10h à 12h

Apportez votre carte bleue de l'hôpital de Coaticook

## Les petites annonces

**À vendre.  
À qui la chance ?**

Plus de trente plantes d'intérieur variées.  
 Prix intéressant ! 835-9525



L'Afeas tenait son assemblée le mercredi 15 octobre à 19h30 au local du centre communautaire. Le sujet était : Mes médicaments et moi. La réunion fut des plus intéressantes. Il y a eu un échange de plantes et de conserves lors de cette assemblée.

Reversez votre soirée du lundi 17 novembre pour une réunion de tous les Afeas de la MRC de Coaticook. Nous aurons un Cours sur l'environnement. Le lieu et l'heure seront confirmés dans L'Écho de novembre.

À bientôt

Diane Gilbert  
 835-9113

## Le Gagnant et le Perdant

Le gagnant agit;  
 le perdant subit.

Le gagnant voit une solution  
 au problème;  
 le perdant voit un problème  
 à chaque solution.

Le gagnant te dit :  
 « Est-ce que je peux t'aider ? »;  
 le perdant dit :  
 « Ce n'est pas mon affaire. »

Le gagnant te dira : « Ce n'est pas facile, mais c'est possible. »;  
 le perdant te dira : « C'est peut-être possible, mais c'est trop difficile. »;

Le gagnant a souvent une idée;  
 le perdant a souvent une excuse.

Le gagnant est souvent disponible;  
 le perdant est surchargé.

Source : L'Inform'elle

Le centre communautaire  
**Notre-Dame des Prés**

29, Chemin Hatley, Compton

**Un service à toute la communauté!**

### Salle communautaire

Réservation : 835-5584

La salle communautaire est ouverte à tous les jours de la semaine pour les jeux de billard, ping-pong et cartes.

### Le comptoir familial

**S.V.P. prenez note du nouveau numéro de téléphone du comptoir familial: 835-9898 effectif maintenant.**

Téléphone : 835-9898  
aux heures d'ouverture.

#### Heures d'ouverture :

Les mercredis de 13 h à 19 h.  
Le jeudi de 17 h à 19 h.

### La bibliothèque

Téléphone : 835-0404 aux heures  
d'ouverture :

#### Horaire :

Les mardis de 17 h à 19 h.  
Les mercredis de 13 h à 19 h.  
Les jeudis de 17 h à 19 h.

**LA GRANDE SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE EST DISPONIBLE POUR LOCATION. CONTACTEZ LA MUNICIPALITÉ AU 835-5584.**

### Le Centre d'accès communautaire à Internet

**Au local de la bibliothèque :**  
aux heures d'ouverture de celle-ci.


**Il est préférable de réserver si vous voulez vous assurer une place.**

Contactez Marie-Ange Gilbert au :  
837-0781

#### **Au Local des Jeunes :**

##### **Période scolaire :**

Les mercredis et jeudis de 18 h à 21 h,  
ainsi que les vendredis de 18 h à 22 h.  
Venez en grand nombre !

	<b>STATION SERVICE D. BOIVIN INC.</b>	<b>Les Autos D.K.</b> Achat • Vente • Échange
		
		<b>Lave auto</b>
<i>Mécanique et remorquage</i>		
<b>NOUVEAU :</b> SERVICE D'AIR CLIMATISÉ		<i>6640 route Louis S. St-Laurent Compton (QC)</i>
		<b>Tél. : (819) 835-5447</b>

	
<b>VIDÉOMAX</b>	<b>COMPTON INC.</b>
	
<b>CLUB VIDÉO / CADEAUX PLUS</b>	
<i>6825 route Louis S. St-Laurent, Compton</i>	
<b>835-0234</b>	

# Le Supermarché en région

## IGA Coaticook

265, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B5  
Tél. : (819) 849-6226 Téléc. : (819) 849-2579

**Notre priorité est de toujours  
mieux vous servir.**

*Serge et Johanne Arsenault, prop.*

# Pour nous joindre...

## L'écho

L'Écho paraît 11 fois l'an.

La date de tombée est le 1<sup>er</sup> du mois, pour une parution le 15 suivant.

**Veillez faire parvenir vos articles ou informations à la municipalité de Compton (avant le premier du mois) au:**  
3, chemin Hatley, bureau 201  
Compton (Québec) JOB 1L0

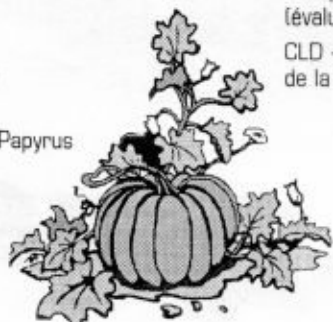
**Pour toute annonce,** veuillez contacter  
Mme Lisette Proulx au:  
Tél. : (819) 849-9919  
Courriel : lisette@quatuor.cc

**Rédactrice en chef**  
Lisette Proulx

**Éditorial et reportages**  
Lisette Proulx

**Montage graphique**  
Danye Hébert

**Révision**  
Paulette Lafont, au Papyrus



## Urgences Feu

Sûreté du Québec	310-4141
Municipalité de Compton	835-5584
Urgence municipalité - Téléavertisseur	573-4374
Carrefour de la santé	849-4876
Centre Info santé	849-7041
Urgences Coaticook	849-7041
Acti-bus (transport adapté)	849-3024
Service de Transport interurbain	849-6675
Régie des déchets solides (site d'enfouissement)	849-6668
MRC de Coaticook	849-9166
Groupe Morin Roy (évaluateurs agréés secteur municipal)	849-7707
CLD - Centre local de développement de la MRC de Coaticook	849-7014

**911  
911**

## Nos annonceurs

Les 3 Pommes (CPE)	835-0276
Alain Blanchette - peintre	835-0402
L'Amical Pub	835-0908
La Pommalbonne	835-9159
Auberge du petit sabot	835-9090
Le Bocage	835-5653
Bonichoix	835-5492
Bonisoir	835-9448
Brunelle Électronique	849-3608
Caisse Populaire des Verts-Sommets de l'Estrie	835-5475
Coiffure Navaho	835-0223
CO-OP S.C.A. Compton	835-5411
Daniel Broderik, orthothérapeute	835-0348
Daniel Parent, arpenteur-géomètre	849-4100
Danye Hébert, graphiste	835-0970
David Price, député	573-5200
Déneigement / Pelouse Veilleux	835-0877
Excavation Camil Barrette	849-6823
Excavation Charles Grenier	572-5336
L'Extra Variance Coiffure	835-9326
Garage Beauvais Mécanique	835-5612
Gérard Leblanc Assurances	835-9511
Gérin Custeau, notaires	849-4855
IGA Coaticook	849-6226
Label immeubles enr.	849-3333
Les Inst. Électriques R.Théberge	835-5280
Les Multiservices Bouthillier	835-9288
Luc Jacques	821-0784
Nicole Ruel, herboriste	835-0348
Produit du ciment Couillard	849-2778
Produits maisons Pauline	835-0465
Quatuor Communication	849-9955
Réginald Branchaud	835-9203
Service d'administration Marcoux	821-9280
Service d'aide domestique	849-7716
Station Service D. Boivin	835-5447
Suzanne Couture, comptable	835-9139
Terrasse Wood	835-0060
Vidéomax-Compton	835-0234

RÉGINALD  
**BRANCHAUD**  
ENR.

Installation de poêle,  
foyer, cheminée préfabriquée  
Regainage de cheminée  
existante en maçonnerie

(819) 835-9203

Pageette : 564-3389

Entrepreneur spécialisé  
Conseiller membre APCCS  
Association Professionnelle  
Chauffage Combustible Solide

**Coiffure Navaho**

pour elle et lui  
avec ou sans rendez-vous

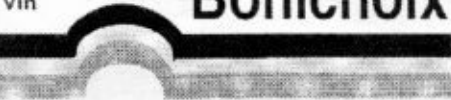
18 chemin Hatley, apt. 1  
Compton JOB 1L0

Tél. : (819) 835-0223

**Sylvie Laperle**  
COIFFEUSE STYLISTE

Bière  
Vin

**Bonichoix**



**Marché Grégoire et filles**

8 Chemin Hatley, Compton, Qc



(819) 835-5492

Sylvie Dupont  
Claude Grégoire, prop.

LES DÉPANNEURS

**BONI  
SOIR**

TOUJOURS PRÊTS DE VOUS



**LE RELAIS DU DOMAINE**

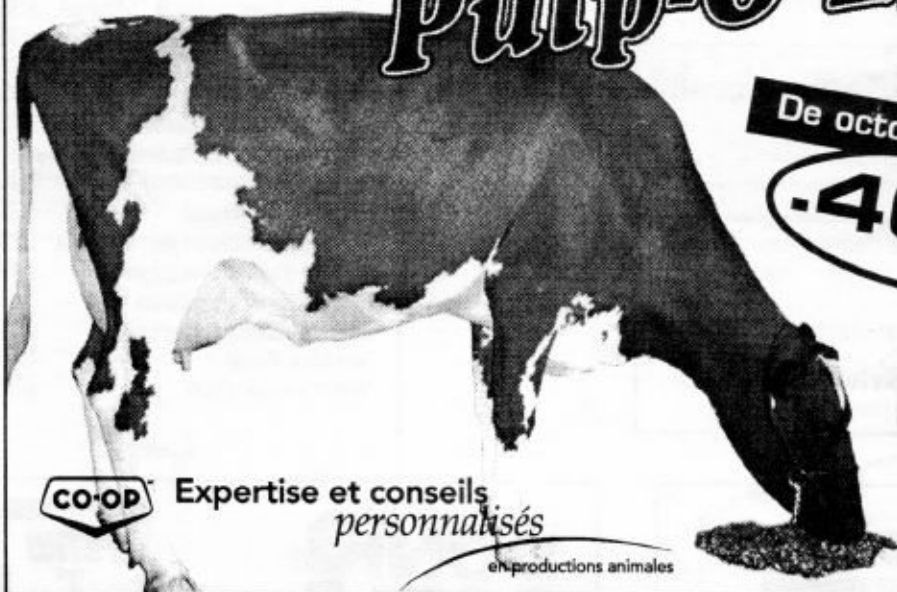
PROP. NELSON LUCE  
& LUCILLE AUDET  
6950, Rte. Louis-S. St-Laurent  
Compton (Québec) JOB 1L0  
Tél. / Fax : (819) 835-9448

Lundi au vendredi  
6h à 23h  
Samedi 7h à 23h  
Dimanche 7h à 22h

# Payez-leur la traite !

Les compléments ont été spécialement formulé pour stimuler la consommation de M.S. et maintenir l'activité ruminale lorsque les rations sont riches en concentrés chez les vaches en début de lactation.

**Pulp-O-Lac**  
**Pulp-O-Zyme**



De octobre à décembre

**.40\$ /tm**

**CONSULTEZ  
VOTRE  
EXPERT-  
CONSEIL**



Expertise et conseils  
*personnalisés*

en productions animales



**Besoin d'huile à chauffage !  
Consultez votre représentant  
M. André Routhier au : 849-3497**

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous,  
il nous fera plaisir de vous servir !

**Vos représentants agricoles Isabelle Guay et Jason Morse**

SCA de Compton 26, ch. Hatley, Compton (Québec) JOB 1L0  
Tél. : (819) 835-5411 Téléc. : (819) 835-5412 Courriel : scadecompton@sympatico.ca